

PAGES  
MANQUANTES

## Le Concile

---



Le dimanche, 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre prochain, s'ouvrira dans la vieille cité de Québec, déjà témoin de tant d'événements remarquables de notre histoire religieuse et politique, le premier concile plénier de la Puissance du Canada. Cette réunion solennelle de tous les archevêques et évêques de notre pays a été convoquée et sera présidée, en vertu de lettres apostoliques, par Son Excellence Mgr Donat Sbarretti, archevêque d'Ephèse et délégué de Sa Sainteté le pape Pie X, glorieusement régnant.

Un événement si extraordinaire nous invite tout d'abord à remercier Dieu de l'extension étonnante qu'a prise parmi nous la hiérarchie catholique dans le cours du siècle dernier. En 1810, le Canada ne possédait qu'un siège épiscopal, celui de Québec, Eglise belle et féconde entre toutes les Eglises des deux Amériques. A l'heure présente, huit archevêques, dix-neuf évêques résidentiels, quatre vicaires apostoliques, un préfet apostolique, aidés de trois mille sept cents prêtres, séculiers ou réguliers, exercent les sublimes fonctions des successeurs des apôtres de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, du territoire des Etats-Unis à l'océan glacial. "Evidemment, ce progrès merveilleux n'est pas l'oeuvre des hommes : multiples sans doute ont été leurs travaux, grands leurs sacrifices, actif et éclairé leur zèle; mais par eux-mêmes, et sans les bénédictions de Celui de qui procède toute fécondité, ces travaux, ces sacrifices, ce zèle auraient été impuissants à produire de tels fruits d'accroissement, de grâce et de salut (1)."

---

Mgr Fabre, *Lettre pastorale* du 15 février 1895.

La tenue prochaine du concile plénier de Québec est une occasion favorable de rappeler les notions théologiques et canoniques, du moins les plus importantes, sur les conciles, leur origine, leur nécessité; comme aussi de mettre en relief l'heureuse influence que les conciles ont exercée, partout et toujours, pour l'affermissement de la foi, l'unité de la discipline, la création et le développement des oeuvres catholiques. Cet enseignement, puisé aux meilleures sources, nous voulons le donner sous une forme simple, de manière à être bien compris de tous. Nous le compléterons par un exposé sommaire des motifs qui ont déterminé la convocation d'un concile national au Canada, et par un aperçu sur l'organisation et le fonctionnement de ces grandes assises religieuses.

## I

## DES CONCILES EN GÉNÉRAL

1° *Nature et division.* Les conciles sont des assemblées composées d'ecclésiastiques, et ayant pour but de porter des lois dans le domaine religieux, c'est-à-dire dans des matières concernant la pureté et l'intégrité de la foi, la liturgie sacrée, les moeurs chrétiennes et l'ordre disciplinaire. On distingue les conciles en conciles *aecuméniques* ou *universels*, et en conciles *particuliers*. Les conciles particuliers se subdivisent en *diocésains*, en *provinciaux* et en *nationaux* ou *pléniers*.

Le concile ou synode *diocésain* est la réunion officielle du clergé d'un diocèse délibérant, sous la présidence et l'autorité de l'évêque, sur les affaires de ce diocèse, sur son état disciplinaire, sur ses besoins religieux. Seul l'évêque diocésain, ou, pendant la vacance du siège, l'administrateur, peut le convoquer; seul aussi il y exerce le pouvoir législatif. Les décrets d'un synode diocésain ne peuvent cependant rien contenir de contraire au droit commun, ni même trancher des questions générales librement discutées par les canonistes et les théologiens.

Le concile *provincial* est l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée et régulièrement tenue sous la présidence du métropolitain, de tous les évêques d'une province ecclésiastique.

Son rôle est, tout en respectant le droit commun, d'aviser aux mesures les plus propres à promouvoir l'application des lois de l'Eglise et à en assurer les effets dans la province. Le concile provincial a aussi le droit de porter de nouvelles lois disciplinaires réclamées par les besoins de la province, et capables de réprimer les abus qui auraient pu s'introduire dans le clergé ou parmi les fidèles. Les actes et les décrets des conciles provinciaux doivent être envoyés à Rome pour y être soumis à l'examen et à l'approbation du Siège Apostolique. Une fois promulgués, ces décrets obligent la province entière, et ne peuvent être abrogés que par le Souverain Pontife ou par un concile provincial subséquent. On admet néanmoins généralement que chaque évêque a le pouvoir d'en dispenser dans son propre diocèse pour des cas particuliers.

Les conciles *nationaux* ou *pléniers* sont une réunion légitime de tous les archevêques et évêques d'un pays délibérant ensemble, et statuant sur les intérêts religieux de ce pays. La présidence en est réservée à un délégué spécial du Saint-Siège. Les actes et les décrets d'un concile national, comme ceux d'un concile provincial, doivent, avant d'être promulgués, recevoir l'approbation de Rome, source suprême de toute autorité, mère et maîtresse de toutes les Eglises particulières du monde catholique.

Les conciles *œcuméniques* ou *universels* sont des assemblées solennelles des patriarches, des primats, des archevêques et des évêques résidentiels de l'univers, réunis par ordre du pontife romain pour délibérer et légiférer, sous son autorité, sur les choses qui intéressent l'Eglise entière. Convoquées et tenues en dehors de l'intervention du chef de l'Eglise, ces assemblées ne sont pas des conciles; elles ne peuvent rien, ce sont des corps sans âme. Unies au pape au contraire, agissant sous son regard et sous sa direction, elles partagent avec le pasteur des pasteurs, le pouvoir doctrinal et le pouvoir législatif. L'autorité des conciles œcuméniques, quoiqu'elle dépende essentiellement de celle du Vicaire de Jésus-Christ, est la plus haute qui existe dans l'Eglise après celle de son chef suprême. Elle impose des lois disciplinaires universelles, elle prononce avec infailibilité sur les questions de foi et de mœurs, elle revet aux yeux des

fidèles un cachet de splendeur incomparable et d'efficacité prépondérante. C'est que dans ces assises de l'épiscopat catholique, assises majestueuses par le nombre, le prestige, les qualités personnelles de ceux qui y prennent part, "toute pression irrégulière est comme impossible; aucun esprit, aucun sentiment de personnalité ne peut définitivement prévaloir; le parti pris, les préventions subissent le contrôle de l'examen; l'impétuosité des caractères et des volontés est comprimée; l'ascendant même du talent ne peut dégénérer en séduction; les calculs de l'habileté trop humaine sont déjoués. En un mot, toute surprise est écartée; les hommes finissent par s'effacer; l'assistance que Jésus-Christ a promise à ses apôtres devient comme sensible; la foi, la doctrine, la tradition, le droit triomphent seuls. (2)"

2° *Origine des conciles.* Notre Seigneur Jésus-Christ avait promis, avant de sortir de ce monde, que là où deux ou trois de siens seraient réunis en son Nom, il se trouverait Lui-même au milieu d'eux (3), les assistant de ses lumières et de ses grâces.

Encore pleins de ce souvenir et de cette divine promesse, les apôtres tinrent à Jérusalem une réunion extraordinaire en vue de trancher, par un décret final, le débat qui s'était élevé au sujet des observations légales, débat irritant et dangereux qui menaçait de compromettre la paix de l'Eglise naissante. (4)

Les apôtres venaient d'ouvrir eux-mêmes, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, la série des conciles. Les évêques, leurs successeurs dans le gouvernement de l'Eglise, suivirent la même voie. L'histoire nous raconte, en effet, que dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, plusieurs conciles particuliers se tinrent en Orient. Carthage, Antioche, et plusieurs autres villes moins importantes, furent le siège de ces réunions épiscopales restées célèbres, et cela en pleine période des persécutions déchaînées

---

(2) Cardinal Pie, évêque de Poitiers

(3) *Matth.* XVIII, 20.

(4) *Actes des Apôtres*, chap. XV.

contre l'Eglise du Christ par le paganisme expirant. Quand, au début du IV<sup>e</sup> siècle, la paix fut enfin rendue à la société chrétienne, les conciles se multiplièrent partout, en Orient et en Occident. On sentait le besoin d'aviser aux moyens les plus propres à réparer les ruines accumulées, à bien fixer la situation et les droits de l'Eglise dans le nouvel ordre de choses inauguré par l'empereur Constantin converti au catholicisme.

En 325, sous le pontificat du pape saint Sylvestre, fut convoqué, à Nicée, le premier concile oecuménique. A ce concile fameux, qui condamna Arius niant la divinité de Jésus-Christ, Constantin voulut assister en personne. L'empereur considéra comme un des devoirs les plus graves de sa charge de veiller à ce que les décrets portés par les Pères de Nicée fussent observés dans tout l'empire romain, et il voulut leur assurer la sanction du pouvoir civil.

Le concile de Nicée a été suivi de dix-huit conciles généraux dont les plus remarquables furent ceux de Constantinople, d'Éphèse, de Latran, de Vienne, de Trente et du Vatican.

3<sup>o</sup> *Nécessité et bienfaits des conciles.* L'Eglise catholique possède, dans la personne de son chef auguste, l'évêque de Rome, successeur de Pierre et Vicaire de Jésus-Christ, l'organe ordinaire et infaillible de l'enseignement doctrinal, le dépositaire divin du triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire : pouvoir suprême et universel qui s'étend immédiatement à toutes les Eglises particulières et à chacun de leurs membres, quelque élevée que soit par ailleurs leur dignité. On ne saurait donc affirmer d'une manière absolue la nécessité des conciles, même oecuméniques. Le pontife romain a par lui-même puissance et lumière "pour décider toutes les questions, pour porter des lois universelles, pour parer à toutes les difficultés". Aussi, pendant les trois premiers siècles, il n'y eut aucun concile général. Le même fait s'est produit au moyen-âge et à l'époque moderne. Plus de 300 ans séparent le concile du Vatican (1870) de celui de Trente (1563). Lorsque les théologiens et les canonistes affirment que les conciles oecuméniques sont d'institution divine, ils ne veulent rien dire autre chose, ils le déclarent eux-mêmes, si ce n'est "que le corps épiscopal, avec et sous le chef de l'Eglise universelle, est la continuation voulue par Jésus-Christ

du collège apostolique ayant Pierre à sa tête, et que le concile oecuménique est une expression parfaite de l'organisation et de l'action de ce corps des évêques". Du reste, comme le remarque l'auteur auquel nous empruntons ces beaux développements, la foi nous enseigne que les papes, à proprement parler, ne sont liés, ils ne sauraient jamais l'être, ni par les décrets disciplinaires d'un concile général, ni par leurs propres décrets. "Dépositaires d'un pouvoir suprême inaliénable et immuable, qu'ils tiennent directement du divin fondateur de l'Eglise, ils jouissent, comme tels, d'une liberté que rien n'est capable d'enchaîner, ils peuvent toujours en reprendre l'exercice. (5)"

Ce serait cependant se tromper grandement que de conclure que les conciles, soit oecuméniques, soit particuliers, n'ont pas leur raison d'être, qu'ils ne sont, tout au plus, que d'une utilité secondaire pour l'Eglise. Outre que ces conciles reflètent, comme nous l'avons dit, l'image vivante de la merveilleuse organisation de l'Eglise catholique, de sa hiérarchie et de ses pouvoirs, outre qu'ils constituent le mode extraordinaire de son action dans le monde, ils revêtent encore le caractère d'une utilité indiscutable, parfois même d'une nécessité morale, quand il s'agit d'assurer d'une manière efficace le triomphe de la foi, l'extirpation des erreurs et des vices, la répression énergique des abus, le maintien de l'unité disciplinaire. "Historiquement, dit l'écrivain déjà cité, les conciles oecuméniques prennent presque tous place dans des temps et des milieux particulièrement troublés, à des moments où les droits du pouvoir central sont moins respectés et ses avertissements moins écoutés, où les esprits sont travaillés par des ferment de révolte qui rendent leur obéissance plus difficile et plus problématique. Si, dans des circonstances semblables, les évêques du monde entier ont été appelés à délibérer et à statuer d'un commun accord avec le pasteur suprême, chacun d'eux acceptera plus facilement et plus joyeusement des décisions qui seront en partie son oeuvre, et dont il aura mieux pénétré les raisons; il les prendra plus sûrement et plus vivement à coeur, il les appliquera plus sagement,

---

(5) *Dictionnaire théologique de Vacant*, T. III, col. 669.

il les exécutera et les recommandera plus ardemment, et tous les fidèles, même ceux auxquels ces décisions déplairaient, ne manqueront pas d'être plus profondément impressionnés par des enseignements ou des préceptes émanant de ce corps vénérable et sage qu'est l'épiscopat catholique. Que s'il s'agit spécialement de décrets disciplinaires, on comprend encore mieux le rôle important et jusqu'à un certain point nécessaire que joueront dans leur préparation et leur rédaction les évêques des différentes contrées. Qui, en effet, pourrait aussi bien qu'eux donner des renseignements sur les besoins divers des diocèses, sur les abus à éliminer, sur les mesures et les remèdes à adapter au tempérament et aux usages locaux? A tous ces points de vue, un concile apparaîtra quelquefois non seulement comme le moyen le plus approprié, mais comme le seul approprié au but à poursuivre. Dans ce sens, on doit dire que les conciles oecuméniques peuvent être nécessaires d'une nécessité relative, c'est-à-dire d'une nécessité qui n'est pas fondée immédiatement sur la constitution organique de l'Eglise, mais qui résulte de l'obligation qui s'impose à l'Eglise elle-même, qui s'impose donc aussi aux papes, de tendre, dans chaque cas, à la sauvegarde de la vérité, et à la réalisation du bien par la meilleure voie possible.  
(<sup>6</sup>)”

Nous avons voulu ne rien retrancher de cette belle page théologique sur les bienfaits des conciles oecuméniques, parce qu'elle résume admirablement l'enseignement catholique, et qu'elle peut s'appliquer, dans une large mesure, aux conciles nationaux et aux conciles provinciaux eux-mêmes. Nous y ajouterons une citation, non moins éloquente, empruntée à Fernand Mendoza, auteur d'un commentaire remarquable sur la collection des conciles. “C'est par les saints conciles que la piété et le zèle des évêques maintiennent l'Eglise dans sa splendeur, préviennent les maladies, les guérissent si elles se sont déjà introduites, chassent les épaisses ténèbres de l'ignorance, terminent les controverses sur la foi, mettent en plus grande vigueur les préceptes de la religion, prennent la défense des

---

(<sup>6</sup>) *Dictionnaire théologique*, tome III, colonne 670. Voir aussi Mazella, *De Religione et Ecclesia*, et Palmieri, *De Romano Pontifice*.



pauvres et des opprimés, stimulent la ferveur des chrétiens, excitent le clergé à une vie plus sainte et plus généreuse. Enfin, c'est par les conciles que le vaisseau de l'Eglise, poussé comme par autant de puissantes rames, non seulement traverse les flots d'un vaste et terrible océan, mais résiste aux vents furieux et aux tempêtes menaçantes des hérésies, et, soutenu par le secours divin au-dessus des gouffres entr'ouverts des erreurs, arrive tranquille au port de la félicité... Il n'est pas jusqu'aux nations les plus barbares et les plus ennemies de notre sainte religion qui n'aient compris les avantages immenses que l'Eglise entière retire de la célébration des conciles. On les a vus s'efforcer d'en tarir la source, en proscrivant, par les peines les plus sévères, toutes ces assemblées ecclésiastiques. Haine aveugle qui servit à la Providence pour faire briller d'un plus vif éclat le zèle apostolique des évêques. Ceux d'Espagne en particulier, se confiant dans la bonté de cette divine Providence, foulèrent aux pieds toute crainte, méprisèrent la cruauté des empereurs païens, comptèrent pour rien les dangers, s'exposèrent aux fatigues des plus pénibles voyages, afin de protéger, par tous les moyens, l'honneur et la dignité de l'Eglise naissante. Les canons synodaux qu'ils ont légués à la postérité sur la foi, la piété et la discipline, sont là pour attester le succès de leurs travaux.

(7)

Utiles à l'Eglise, à l'unité doctrinale et disciplinaire de ses membres, à l'expansion de ses oeuvres, les conciles n'ont pas été moins favorables à la société civile elle-même, et au progrès de la civilisation à travers le cours des siècles. On l'a dit avec raison: "L'histoire des conciles, c'est l'histoire des nations modernes; par eux, elles furent longtemps défendues et protégées". Ne leur doivent-elles pas, en grande partie du moins, leur triomphe définitif sur le monde barbare et sur la puissance ottomane, leurs libertés les plus chères, leur stabilité dans l'ordre social, leur épanouissement à la lumière bienfaisante de la philosophie, des sciences, des lettres et des arts? La femme et l'enfant n'ont-ils pas trouvé dans les conciles des défenseurs zélés de leur dignité et de leurs droits civiques; la famille, des soutiens puissants et des

(7) Fernand Mendoza, cité par Bouix. *De Concilio Provinciali*, pp. 36 et 37.

vengeurs intrépides des lois saintes sur lesquelles elle repose; les princes et les rois, les appuis les plus fermes de leur autorité? Par les conciles enfin, tant que les Etats voulurent les reconnaître et leur assurer la sanction de leur autorité, furent réprimées toutes ces erreurs modernes qui s'attaquent directement à la société religieuse, erreurs monstrueuses que les sectes maçonniques propagent partout à l'heure présente avec la connivence incompréhensible de la plupart des gouvernements, erreurs fatales, toutes filles de la Révolution, et qui, si Dieu n'intervient pas, amèneront, tôt ou tard, le renversement des pouvoirs établis, la destruction de l'ordre social, la ruine des peuples en apparence les plus prospères et les plus fiers de la civilisation contemporaine.

## II

## LE PREMIER CONCILE PLÉNIER DU CANADA

Les conciles nationaux ne participent, en aucune manière, à l'étendue universelle du pouvoir législatif que possèdent les conciles oecuméniques, ni à l'infaillibilité de leur enseignement. Cependant, ils s'en rapprochent par le nombre des évêques qui d'ordinaire les composent, par la solennité de leurs sessions publiques, par l'importance des matières que l'on y traite, par les prières incessantes que verse tout un peuple pour que Dieu couronne de succès les travaux et les délibérations des Pères et des théologiens. Aussi, la tenue d'un concile plénier marque-t-elle une date mémorable dans l'histoire d'un pays. Elle ouvre aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux fidèles eux-mêmes une source féconde de lumière et de bénédictions divines. Elle leur offre une occasion favorable de retremper leur piété, leur attachement à l'Eglise, leur zèle à procurer la gloire de Dieu et le règne de Jésus-Christ par une vie exemplaire et par les oeuvres de l'apostolat chrétien.

La foi trouve dans ces conciles un aliment nouveau et des moyens puissants de préservation et de progrès; les moeurs, une protection efficace contre tout ce qui peut les corrompre ou les altérer; la discipline ecclésiastique, une base plus ferme

et plus durable. Les abus qui auraient pu s'introduire insensiblement dans la liturgie, dans le culte divin, dans l'administration spirituelle et temporelle des diocèses ou des paroisses, sont, grâce aux conciles pléniers, sinon complètement extirpés, du moins diminués et enrayés dans leur marche néfaste. Les droits et les obligations des diverses classes de la société religieuse et de la société civile chrétienne y sont rappelés avec vigueur et fermeté. Les questions, toujours brûlantes, des rapports de l'Eglise et de l'Etat, reçoivent souvent, dans ces assemblées extraordinaires de l'épiscopat de tout un pays, une solution pratique pleine de sagesse et de prudence. L'union entre les membres de la hiérarchie catholique et du clergé national, membres d'origine parfois différente et d'une mentalité qui varie avec les races, en devient plus étroite et plus forte, par suite, plus efficace et plus apte à triompher des ennemis de la religion. En un mot, les conciles pléniers ouvrent une voie nouvelle. Ils burinent pour une nation l'une des pages les plus belles et les plus glorieuses de sa vie religieuse, parfois même, quoique indirectement, de sa vie civile et politique.

\* \* \*

L'idée d'un concile national au Canada remonte à plusieurs années. Décidée en principe, la convocation de ce concile a été retardée jusqu'à ce jour afin de permettre aux théologiens et aux canonistes nommés par les métropolitains, de l'avis de leurs suffragants, de préparer avec soin le *schema* des matières qui doivent y être traitées. Une première rédaction, soumise à tous les archevêques et évêques du Canada, a été suivie d'une seconde que les Pères du premier concile plénier de Québec auront à examiner et, après y avoir introduit les changements nécessaires, à sanctionner de leur autorité.

Le temps était venu, semble-t-il, pour l'épiscopat canadien de se réunir en concile. Jusqu'à ces dernières années, la hiérarchie catholique en notre pays était plutôt en état de formation. Elle possède actuellement un développement que ne connaissent pas encore des peuples plus anciens que le nôtre. L'organisation de nos diocèses et de la plupart de nos paroisses est

conforme aux règles canoniques. Les oeuvres catholiques se sont, il est vrai, multipliées d'une manière vraiment providentielle. Néanmoins de nouveaux besoins se font sentir. Des questions très importantes, soulevées par les masses populaires et par les gouvernements, exigent une étude sérieuse et une solution satisfaisante. L'immigration nous amène, chaque année, des centaines de mille étrangers qui peuvent devenir, au point de vue religieux, une source de progrès et de fécondité, ou, au contraire, une cause de malaise et de troubles, une pierre d'achoppement pour la foi et pour les moeurs. Quoique très croyantes encore et profondément attachées au Siège Apostolique, les populations de nos villes, même celles de nos campagnes, sont travaillées par des idées nouvelles et pleines de dangers, idées répandues un peu partout grâce à l'influence occulte et à l'action des sectes maçonniques, grâce aussi, il faut bien l'avouer, à l'apathie d'un trop grand nombre de catholiques et au caractère neutre et effacé de plusieurs de nos journaux quotidiens. Les moeurs, sans être corrompues, se sont relâchées de leur pureté primitive, et le sens chrétien a diminué dans le peuple, surtout dans les classes dirigeantes de la société. Enfin, le principe de l'autorité, quoique reconnu, n'est plus entouré de ce respect profond, de cette obéissance entière que professèrent nos pères, et cela est vrai non seulement du principe de l'autorité dans l'ordre religieux, mais encore du principe de l'autorité dans l'ordre familial et dans l'ordre social.

Pour tous ces motifs il était opportun que les chefs spirituels du pays se réunissent et délibèrent, sous la conduite de l'Esprit-Saint, sur les mesures les plus aptes à nous confirmer dans la fidélité à nos plus nobles traditions, à préparer au Canada catholique un avenir encore plus beau, plus grand, plus glorieux que son passé, à procurer enfin à la foi chrétienne de nouvelles conquêtes, nous voulons dire la prise de possession de tant d'âmes qui vivent à côté de nous, connaissent nos dogmes, les cérémonies si touchantes et si grandioses de notre sainte liturgie, les oeuvres incomparables de l'Eglise notre mère, et cependant ne partagent pas encore nos croyances et ne possèdent qu'une foi incomplète et trop souvent inefficace.

\* \* \*

L'ouverture du premier concile plénier du Canada se fera à Québec, dans la Basilique de Notre-Dame, le dimanche, 19 septembre prochain. Les archevêques, les évêques résidentiels, les vicaires et les préfets apostoliques, les administrateurs des sièges vacants en seront les Pères. Seront aussi présents à ce concile: les évêques auxiliaires et les évêques titulaires non résidentiels, l'abbé mitré d'Oka, les procureurs des évêques absents, les délégués des chapitres des églises métropolitaines et des églises cathédrales, les vicaires généraux, les prélats de Sa Sainteté, les recteurs des universités catholiques, les supérieurs des grands séminaires, les provinciaux des ordres religieux, enfin les théologiens et les canonistes des évêques.

Son Excellence le délégué apostolique, président du concile, sera reçu, à son arrivée, avec tous les honneurs dûs à sa haute dignité.

Les deux jours qui précéderont l'ouverture solennelle du concile seront employés à en nommer les officiers, les membres des commissions, à déterminer officiellement l'ordre à suivre dans l'examen, la discussion et l'approbation des décrets conciliaires. Ces décrets, étudiés par des commissions spéciales, seront discutés dans des réunions plénières des évêques et des théologiens, examinés de nouveau par les Pères du concile réunis en congrégation, sanctionnés par eux, puis promulgués publiquement dans les sessions solennelles qui seront tenues, chaque dimanche, dans la Basilique de Québec. Les actes et les décrets de ce concile devront ensuite être expédiés à Rome, pour y être soumis à l'examen et à l'approbation du Saint-Siège.

Toutes ces mesures, dictées par la prudence, sont exigées par le droit canonique afin d'assurer une étude approfondie des matières que le concile aura à traiter et un texte final vraiment en rapport avec les enseignements de l'Eglise, ses lois et ses directions, vraiment conforme aux besoins généraux et particuliers de l'Eglise du Canada.

Dieu, nous avons raison de l'espérer, daignera bénir les tra-

vaux, les délibérations et les décrets des Pères du premier concile plénier de Québec. Et ainsi, ce concile produira des fruits abondants. Il contribuera à faire mieux connaître et mieux aimer Jésus-Christ, à étendre son règne sur les individus, sur les familles, sur la société civile elle-même, et par là il assurera la prospérité de l'Eglise canadienne et celle du pays.

*Joseph-Alfred,*  
*évêque de Joliette.*

## Ecce Venio

---

*Souvenir du deux cent cinquantième anniversaire de l'arrivée  
des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph  
à Montréal (1).*

---

Ces mots ont exprimé les promesse divines  
Du Fils de l'Éternel au genre humain perdu,  
Quand notre cri de mort, par le Verbe entendu,  
Alla frapper l'écho des célestes collines.

A l'homme ils ont appris ce qu'est la charité,  
Quelle est sa douce fleur et son fruit délectable,  
Quand un Dieu revêtu de notre infirmité  
Naquit à leur accent dans une pauvre étable.

Voyez-vous Jésus-Christ remplir sa mission ?  
A tout cri de douleur sa réponse est la même ;  
A chacun de nos maux, son remède suprême  
Est un dépouillement, une immolation.

Des champs de Bethléem au sommet du Calvaire,  
Le sang du sacrifice a marqué tous ses pas ;  
Pressé par son amour de sauveur et de frère,  
Il nous l'a prodigué jusque dans le trépas.

---

(1) Des fêtes magnifiques ont eu lieu à Montréal, dans les premiers jours de septembre, pour commémorer cet anniversaire. Nous en donnerons un compte rendu complet dans notre prochaine livraison. Dès aujourd'hui nous publions avec plaisir cette poésie due à la plume d'une femme écrivain qui vit au cloître, et dont il nous faut, en conséquence, à notre grand regret, respecter *l'incognito*.

Et pour perpétuer son dur pèlerinage  
 Sur la terre, il veut vivre au coeur des élus,  
 Comme sur les autels qu'il ne quittera plus,  
 En s'immolant encore avec nous, d'âge en âge...

Arrêtons-nous un peu sur les pas du Sauveur ;  
 A des leçons d'amour sa bonté nous convie.  
 Un seul mot de sa bouche, un seul trait de sa vie  
 Nous dira le motif de ces jours de bonheur.

I

De la cité des des Rois, par la route poudreuse,  
 Qu'ombrageait le palmier et qu'embaumait le thym,  
 S'en revenait un jour le bon Samaritain  
 Quand, soudain, il entend la plainte douloureuse  
 Que fait monter vers lui, dans un suprême effort  
 Un homme laissé là, dépouillé, demi-mort.  
 Gisant sur le chemin, saignant de ses blessures,  
 Le corps du malheureux n'est plus que meurtrissures...  
 Qui donc en le voyant s'émouvra de pitié?...  
 Qui lui fera sentir un reste d'amitié?...  
 Des amis sont venus, sont passés; et peut-être  
 Ont détourné les yeux pour ne pas le connaître;  
 Et la brise du soir, soufflant de Jéricho,  
 Apportait au blessé le douloureux écho,  
 Des pas indifférents de ceux qui passaient outre...

Mais le Samaritain arrête; et de son outre  
 Tirant l'huile et le vin, il panse l'inconnu,  
 Couvre de son manteau ce frère pauvre et nu;  
 Et le conduit, ému, jusqu'à l'hôtellerie...  
 Là, faisant une offrande, au maître il le confie,  
 Disant: "Soignez-le bien et, quel que soit le coût  
 En plus de ces deniers, je vous rendrai le tout  
 A mon retour..." Il part, car une autre souffrance  
 Attend de lui, sans doute, un rayon d'espérance...



Ainsi l'on voit toujours Jésus-Christ se hâter,  
 Rejoindre le malheur, l'adoucir, l'abriter ;  
 Son ECCE VENIO n'est pas une hyperbole :  
 Il vient en action comme il vient en parole.

## II

En Octobre, l'an mil six cent cinquante-neuf,  
 Aux jours des Lament, des Jôgues, des Bréboeuf,  
 Quand, sous les tomahawks, l'Eglise canadienne,  
 Voyait tomber les fils dont elle était gardienne,

Priaît, faisait des vœux, exhalait des soupirs ;  
 Quand cette grande ville, encore dans ses langes,  
 Buvait, en gémissant, les quotidiens mélanges  
 Des larmes de son peuple et du sang des martyrs,  
 Tu n'as pu l'oublier, ô Ville de Marie :  
 Il est passé chez toi, l'homme de Samarie,  
 Le Sauveur trois fois bon qui voulût, en ce lieu,  
 Pour tes membres souffrants, avoir un Hôtel-Dieu.

A trois vierges de France il en donne la garde ;  
 Il veut que saint Joseph comme sien le regarde ;  
 Que le seul fondement en soit la pauvreté,  
 Que l'ornement unique en soit la charité,

Que la sainte Famille, admirable modèle,  
 Y retrouve toujours son image fidèle ;  
 Car il veut faire ici de nouveau resplendir  
 Les fleurs qu'à Nazareth il aimait à cueillir.  
 A ces coeurs de héros, à ces âmes d'élite,  
 Jésus demande enfin qu'on soigne et qu'on abrite,  
 Comme le cher objet d'un ministère saint,  
 Tout malade ou blessé que la douleur étreint.  
 Leur donnant pour deniers une humble confiance,  
 Il a dit : "Prenez grand soin des pauvres, des petits ;  
 Et je vous rendrai tout plus tard, en paradis".

Elles ont répondu : "Nous voici, divin Maître,  
Dans ces membres souffrants, nous voulons reconnaître  
Les traits et les besoins de vos propres douleurs ;  
Leur sang est votre sang et leurs pleurs sont vos pleurs".

Aussitôt, on les voit, honorant leur parole  
S'abandonner à l'oeuvre où chacune s'immole ;  
On les voit accueillir dans leur Hôtel divin,  
Les malheureux trouvés sur le bord du chemin ;  
Dans tous les dénûments, gardant pour elles-mêmes,  
Les abnégations, les angoisses suprêmes.  
De l'héroïque Mance, acceptant l'héritage  
On les voit toutes trois, sublimes de courage  
Au milieu de périls et de besoins croissants,  
Multiplier efforts et labeurs incessants.  
On les voit jour et nuit secourir les malades  
Et les braves colons, victimes d'embuscades,  
Cruellement frappés aux lisières des bois...

Ennemis, comme amis, auront leur assistance  
Tous en éprouveront la bénigne influence.

O miracle d'amour ! le perfide Iroquois,  
A l'implacable coeur, au visage farouche,  
En voyant chaque jour les leçons de la croix  
Tomber comme un doux miel, de leurs mains, dans leur bouche,  
Se fera plus humain, chrétien même parfois.

A tout lit de douleur, elles vont, prévenantes,  
Accomplissant pour Dieu leur sublime devoir,  
Portant les élixirs, les potions calmantes,  
Pansant plaie ou blessure, à tous donnant l'espoir.  
Elles savent répandre ainsi dans toute voie  
L'huile de la douceur et le vin de la joie,  
Présenter aux mourants les bras du crucifix,  
Et montrer à chacun, qu'importe sa misère,  
La pitié de la soeur au chevet de son frère,  
Ou l'amour d'une mère au berceau de son fils.

Fière d'encourager le peuple qui s'élève  
 A la gloire de Dieu, sur le sol canadien,  
 On les verra donner pour lui toute la sève  
 De leur âme prodigue et de leur coeur chrétien.

Quel est donc leur espoir? qu'ambitionnent-elles?  
 Que leur faut-il pour prix de leurs rudes travaux?  
 Là-Haut, le seul bonheur des palmes immortelles;  
 Ici, le seul plaisir de partager nos maux.

Leurs noms, il faut les dire au pays, à la terre:  
 Cité de Montréal, toi, pourrais-tu les taire?...  
 A l'heure où ton berceau de tous points menacé,  
 N'avait autour de lui que désastres, ruines,  
 Celles qui te gardaient, ces nobles héroïnes,  
 On les appelaient: Soeurs Moreau (\*), Maillet, Macé.

Honneur à leur douce mémoire!  
 A leur souvenir, grâce et bénédictions!  
 Si leurs vertus font notre gloire,  
 Leur oeuvre est le trésor des générations.

### III

Depuis ces durs matins, deux cent cinquante années,  
 A l'horloge du temps, sont lentement sonnées.  
 Que de nuits sans sommeil! Que de jours bien remplis!  
 Que de maux secourus! de bienfaits accomplis!  
 Que d'immolations! d'oblations nouvelles!...  
 L'oubli, sur les tombeaux, peut étendre ses ailes;  
 Mais cette oeuvre divine, en dépit des revers,  
 Telle que nos grands pins, toujours frais, toujours verts,  
 Déborde encor de force et de sève vivace.  
 Son ombrage béni recouvre plus d'espace:

---

(\*) Moreau de Brésoles.

Des rejetons, au loin, ont grandi sous les cieus,  
 Distillant du vieux tronc les baumes précieux.  
 Et là, tout comme ici, des âmes affamées,  
 Aux plaisirs de ce monde entièrement fermées,  
 Embrassent du Sauveur tous les renoncements,  
 Toutes les charités, tous les crucifiments.

Ce mystère d'amour et de persévérance,  
 Qu'il apparaît divin, qu'il est attendrissant!  
 O croix du Rédempteur, ô Soleil d'espérance.  
 Que ton effluve est doux et ton charme puissant!

Qui donc ne les connaît? Qui ne les apprécie?  
 Ces vierges qu'enfanta notre jeune patrie?  
 Heureuses d'imiter leurs mères d'autrefois,  
 Les soeurs de notre époque ont raison d'être fières:  
 Elles portent si bien leur nom d'hospitalières  
 D'anges consolateurs et gardiens à la fois!  
 Le coeur toujours vibrant au son des voix plaintives,  
 Elles sont là, debout, jour et nuit, attentives,  
 Auprès de ceux dont l'âme et le corps délaissés,  
 Etaient peut-être, hélas! également blessés.

Chaque jour, d'une main aussi douce que sûre,  
 Nous les voyons encor panser toute blessure  
 Et, pour aider en tout le pauvre moribond,  
 Epuiser les trésors d'un coeur sensible et bon.

## IV

O peuple des souffrants—et qui, dans sa famille,  
 Ne compte pas de fronts où se dépose et brille  
 Le sceau de la douleur, le signe de la croix!  
 O peuple des souffrants, élève ici ta voix;  
 Dis-nous ce qu'elle vaut ta chère Hôtellerie,  
 Ce qu'en pense le Ciel, l'Eglise et la Patrie?

Dis-nous combien depuis ces deux cent cinquante ans  
 Son accueil te fut bon et ses bienfaits constants;  
 Comment elle a pansé, guéri, choyé peut-être,  
 Tes membres douloureux, le jour où le bon Maître,  
 Te trouvant sur la route, en ce lieu t'a conduit.  
 Dis-nous, si tu le peux, quel doit être aujourd'hui  
 L'hymne national de la reconnaissance. . . .

A répondre, je sens, . . . je vois ton impuissance.  
 Pour compter les secours accordés à nos maux,  
 Il nous faudrait en mains la balance suprême;  
 Pour chanter nos mercis, payer tant de travaux,  
 Il nous faudrait la voix et le coeur de Dieu même. . . .

Attendons, espérons. . . Dieu pour nous répondra.  
 Mais de tels bienfaits l'heureuse exubérance,  
 O chrétiens dont le coeur ne saurait être ingrat,  
 Ne vous dispense pas d'aider la Providence.  
 Et vous, vaillantes soeurs, anges de charité,  
 Poursuivez noblement votre oeuvre salulaire,  
 Vous ne voulez pour vous rien des biens de la terre;  
 Mais en faveur du pauvre ou du déshérité,  
 A qui sans nul retour, vous donnez l'assistance  
 Laissez-nous quelquefois, vous aider en substance:  
 Acceptez nos deniers pour les besoins du jour. . .  
 Et le Samaritain, . . . plus tard, . . . à son retour, . . .  
 Plus tard, . . . quand finira la saison rigoureuse,  
 Quand, au dernier appel de son amour béni,  
 Il fera tressaillir votre âme bienheureuse,  
 Et vous demandera le dernier *me voici*;  
 Quand les brises du ciel, aux suaves haleines,  
 Ramèneront enfin le doux bruit de ses pas;  
 Quand, au seuil du festin, tenant vos lampes pleines,  
 Vous attendrez l'Epoux pour l'éternel repas. . . .  
 Plus tard, à son retour, au soir de votre vie,  
 Il soldera pour tout. Se tournant, radieux,  
 Vers chacune, il dira: "Venez, vous, la bénie  
 De mon Père, venez posséder dans les cieux

Le trône étincelant que dès la première heure  
J'ai préparé pour vous ; car, je souffrais la faim,  
J'étais un étranger, un pauvre sans demeure,  
Et vous m'avez reçu, vêtu, donné du pain ;  
Lorsque la maladie, en ses cruelles chaînes,  
Me retenait perclus, languissant, rebuté,  
Quand j'étais accablé par le poids de mes peines,  
Vous m'avez secouru, vous m'avez visité ;  
Et moi, je vous le dis, j'aime celui qui m'aime,  
Ce que vous avez fait pour le moindre des miens,  
Je veux le regarder comme fait à moi-même ;  
Venez donc à jamais partager tous mes biens,  
Vos labeurs sont finis, ô servante fidèle,  
Avec moi, plus de maux, plus d'ennuis, plus d'adieu ;  
O mon épouse, entrez dans la joie éternelle,  
Dans l'éternel repos du Seigneur votre Dieu".

Les célestes esprits, la troupe virginale,  
L'Eglise d'ici-bas et la terre natale,  
Et vos soeurs de la gloire et vos soeurs de l'exil,  
Et les pauvres souffrants que votre zèle embrasse,  
Tous, en chœur d'allégresse et d'action de grâce,  
Répondront avec vous : Amen ! Ainsi-soit-il !

\* \* \*

## L'École Catholique d'Été aux États-Unis

---



LE travailleur en quête d'un repos honnête, mais qui veut s'occuper quand même de son instruction et de son avancement moral, peut, en toute confiance, se diriger pour ses vacances vers l'idéal village de Cliff Haven, qui domine la rive ouest du beau lac Champlain. Par-delà la vaste étendue des eaux (45 lieues de long par 50 et jusqu'à 60 de large) son regard se promènera, paisible, sur les collines verdoyantes de l'État (si bien nommé) du Vermont, ou encore, si le voyageur tourne sur lui-même, ira se reposer sur le mont gris des Adirondacks qui lui apparaîtront dans toute leur splendeur. Dans le

groupe élégant et simple des chalets qui forment le village, vous pourrez choisir à votre gré celui qui vous convient. Dans tous du reste, règne et brille la même simplicité—nous sommes au pays de la démocratie—avec un cachet d'élégance qui plaît et charme très vite les étudiants "nouveau genre" qui viennent ici se reposer, étudier et prier.

Au mois de juillet dernier, j'allais moi-même, à l'*Albany Cottage*, demander une hospitalité que l'on m'accorda bien franche et bien ouverte. Canadien français et sujet britannique, je voulais vivre, chez nos frères catholiques de la libre Amérique, quelques jours de "la vie intense". On m'accueillit vraiment comme un frère, et même comme un père : le respect avec lequel on salue partout le prêtre sous ce titre manifeste les sentiments qui animent ceux qui viennent ici "rétablir l'équilibre entre l'esprit et le corps (1)". Aussi je compris bien vite dans quelle atmosphère religieuse j'allais vivre.

---

(1) Tyndall.

\* \* \*

L'*Ecole catholique d'été* tenait cette année sa dix-huitième session. Elle reçut son existence légale en effet du Bureau des Régents de l'Université de l'Etat de New York, le 9 février 1893. Elle entra dès lors de plein pied dans le système d'Instruction publique, comme "extension universitaire". Sa charte qui lui fut libéralement octroyée par les autorités de l'Université, procure des avantages spéciaux aux étudiants qui préparent des examens, confère certains privilèges légaux que l'on ne saurait obtenir autrement, et pourvoit également à ce que les plus sérieuses garanties soient données pour que l'*Ecole catholique d'été* garde toujours son objectif : procurer la diffusion de l'enseignement supérieur.

Les débuts de l'oeuvre furent modestes. Quand, en 1892, on s'assembla pour la première fois à New London, Connecticut, dans la salle d'Opéra, on ne prévoyait pas, sans doute, que bientôt on posséderait cinq cents acres de terrain sur les bords du lac Champlain. Mais on comptait sans la Compagnie connue sous le nom de *Delaware and Hudson*, qui avait acheté une ferme avec la condition expresse de la vendre immédiatement à l'*Ecole catholique d'été* pour des fins éducationnelles. M. Armstrong, qui avait négocié cette vente, avait réduit de \$5,000 le prix de sa propriété : c'était sa contribution à l'oeuvre qu'il voulait encourager. En 1895, les premières constructions furent bâties. Et déjà, aujourd'hui, un gentil village s'élève sur les bords du lac, avec une quinzaine de villas qui peuvent recevoir quinze cents personnes. Au milieu, se trouve un vaste restaurant où plus de six cents personnes vont s'asseoir en même temps. C'est le régime de l'égalité. Pourtant ceux qui aiment les différences sociales—et cela se trouve même en pays démocratique—ont leur affaire au *Club Champlain*. Il ne faut pas, vous pensez bien, oublier la clientèle exigeante, celle qui paye cher le confort qu'elle convoite.

Je venais un peu en sceptique à ces *cours d'été*. La vie intellectuelle, pensais-je, ne doit pas y être intensive. Peu s'en fallut que la première conférence ne donnât raison à mon pré-



jugé. C'était le 29 juillet. M. l'abbé Fox, professeur au collège de Saint-Thomas à l'université catholique de Washington, parlait de l'immortalité de l'âme, telle que manifestée par les convictions religieuses de l'ancien monde. Cinquante personnes tout au plus suivaient sa docte conférence. C'était la quatrième de son cours et il nous parlait des espérances futures des Babyloniens et des Assyriens. Dans la dernière, il nous entretint des aspirations immortelles des Romains. Pourtant, le sujet me semblait bien important à l'heure actuelle. On étudie partout la "religion des primitifs". A Paris, l'éminent recteur de l'Institut Catholique, Mgr Baudrillart, encouragé par Pie X et aidé par des initiatives aussi intelligentes que généreuses, a voulu que la science catholique dise son mot en ces matières, et, pour répondre à des besoins nouveaux, il a fondé une chaire nouvelle: la chaire de l'histoire des religions. Je fus donc un peu déçu. Mais un homme prudent doit savoir attendre avant de porter un jugement définitif; et pour rien au monde, je n'aurais voulu souscrire immédiatement à la formule "qu'en cette *Ecole d'été*, l'on aperçoit aisément l'*été* mais l'*école* plus difficilement".

Le soir, le révérend Père Campbell, jésuite, du Collège Sainte-Marie, vit devant lui plus de trois cents personnes réunies pour entendre parler des premières missions indiennes chez les Hurons et les Iroquois. C'est avec une véritable piété que l'on écouta son récit, très émouvant, des travaux de nos premiers missionnaires. On se trouvait si près de cette région vraiment sanctifiée par le martyre de l'héroïque phalange de jésuites qui vinrent ici porter la bonne nouvelle de l'Évangile. Le conférencier nous cita une parole intéressante du colonel Clarke, vieux protestant qui suit activement le procès de canonisation des Pères jésuites martyrs. Avant de rendre témoignage dans cette cause qui s'est instruite récemment devant la curie de Québec, le Père Campbell eut une longue conversation avec notre militaire. Celui-ci affirma que le Père Jogues avait été mis à mort par les Iroquois, parce qu'il ne voulait pas manger de la viande offerte à leurs dieux. "Dites bien, répétait-il, que c'est en haine de sa foi que le Père Jogues a été mis à mort."

La première semaine du mois d'août vit plus d'animation

aux cours publics. On y traitait un sujet important, qui passionne à bon droit les meilleurs esprits : l'éducation. C'est plus que jamais la grande question du jour. Au surplus, rien ne manquait pour attirer les auditeurs avides de s'instruire. Le conférencier était favorablement connu par ses succès antérieurs. Il sait, du reste, amorcer son auditoire, en lui fournissant l'appât des discussions qu'il soulève. Parfois, cependant, il lance des pierres aux caïmans endormis qui ne veulent pas être troublés dans le lieu de leur repos béat. *La Réforme et son influence sur l'éducation*, tel fut le sujet qu'il traita en cinq leçons vraiment palpitantes d'intérêt. Le père Swickerath est un jésuite allemand, professeur d'histoire et de pédagogie au collège de Holy Cross à Worcester.

J'aurais voulu voir à ces conférences publiques certains Montréalais qui sont bien convaincus, parce qu'ils l'ont lu dans Compayré, que l'école du peuple est l'enfant du protestantisme, et que son berceau fut la Réforme. Avec une grande force d'argumentation basée sur des documents de premier ordre, le Père nous a montré les résultats immédiats de la Réforme sur l'éducation en Allemagne et dans les contrées adjacentes, en Angleterre et en Ecosse. Un historien protestant de nos jours n'hésite pas à dire que l'Europe vers l'an 1500 présentait le spectacle *of a vast literary and scientific commonwealth*. Il est également prouvé, qu'à la veille de la Réforme, il y avait en Angleterre un grand nombre d'écoles élémentaires et au moins trois cents écoles secondaires. Ce nombre est plus grand que le nombre actuel, eu égard à la proportion de la population. Je comprends que les catholiques aient suivi ces conférences avec une véritable passion et qu'on les ait discutées vivement. Elles détruisaient une légende qui n'est pas précisément à notre gloire. Les raisons que le conférencier a apportées pour expliquer les causes du déclin de l'éducation à la suite de la Réforme resteront, je l'espère, gravées dans les esprits des auditeurs.

Un Irlandais, plein d'enthousiasme, principal de *The Stuyvesant Evening Trade School, New York City*, vint nous parler de Jeanne d'Arc. Il le fit en apôtre et donna de bonnes et salutaires leçons, surtout à la partie féminine de l'auditoire.

Mon intention n'est pas de parler de tout le programme de

la session. Il me suffira de remarquer, chez les organisateurs, la préoccupation constante de faire traiter les grandes questions sur lesquelles il est important, à l'heure présente, de répandre la lumière. La philosophie, l'histoire, la littérature, la sociologie, les questions religieuses reçoivent tout à tour les développements que requiert l'actualité. *L'Ecole catholique d'été* est toute désignée pour traiter ces sujets. Une doctrine quelconque ne réussit bien à s'imposer à l'attention de la foule, en attendant qu'elle entraîne son adhésion, que le jour où elle a pris corps dans une institution sociale, solidement campée au plein jour de la vie publique. Aussi bien, faut-il, au milieu du tintamarre assourdissant des nouveautés insensées dont on écorche les oreilles du peuple, avoir recours à ces universités populaires pour sauver de l'oubli ou du naufrage certaines vérités menacées de disparaître dans la confusion des idées et des choses. Il faut tendre à la pensée contemporaine le fil conducteur du bon sens et de la vie morale.

Dans ce but, on tâche d'établir des relations entre *l'Ecole catholique d'été* et les *Cercles d'études*, qui peuvent exister dans les différentes villes. C'est ainsi que l'on entendit, le 10 du mois d'août, M. l'abbé J.-T. Driscoll, du diocèse d'Albany, exposer son projet d'extension de *l'Ecole catholique d'été*, en affiliant, pour ainsi dire, à *l'Assemblée de Champlain*, les institutions et les clubs qui s'occupent de la culture personnelle de leurs membres. On formerait ainsi une grande université populaire qui fonctionnerait, non plus seulement pendant les mois de juillet et d'août, mais pendant toute l'année. Les différents cercles garderaient leur autonomie, mais se tiendraient en relation constante avec les autorités de Cliff Haven, auxquelles ils communiqueraient leur programme d'études. Cette communication mettrait bien des idées en commun; et le grand mouvement en faveur de l'éducation populaire recevrait de ce chef un accroissement considérable. Voilà comment on veut maintenant donner de l'extension à *l'Ecole catholique*, en se servant d'organismes qui existent déjà. Le succès couronnera certainement les efforts de nos frères d'Amérique; car ils savent vouloir, et vouloir, c'est le commencement de l'exécution et du succès.

\* \* \*

Il ne suffirait pas de vivre une vie intellectuelle, même intensive, si l'on négligeait la culture des volontés et des caractères. Aussi bien, le digne président, Mgr MacMahon—que nous n'avons pas encore salué—emploie-t-il tous les efforts de son zèle pour que l'atmosphère morale brille pure et comme transparente à tous les regards. Chacun vit sous les yeux de tous à l'*Ecole catholique d'été* et rien n'est à cacher. La gaieté n'en règne pas moins en maîtresse, chez les *écoliers*, parce que les consciences sont droites. Elle a sa source dans une piété solide, qui ne manque pas d'édifier le spectateur. Tous les matins, un grand nombre de fidèles assistent à la sainte messe. Je voyais des hommes recevoir tous les jours la sainte communion. Leur fidélité à suivre même les conseils de notre mère la sainte Eglise n'enlevait rien à leur amabilité et à leur bonheur. Les parties de *golf* et de *tennis* n'en souffraient nullement.

Je me trouvai au milieu de ces catholiques d'élite, le premier vendredi du mois d'août. Je fus charmé de voir le grand nombre de communions. Le soir, de 5 heures à 6 heures, Mgr MacMahon présida *l'heure sainte*, pendant laquelle il adora le Christ eucharistique suivant les quatre fins du sacrifice. Puis, il fit une courte et substantielle allocution sur les obstacles que l'âme doit vaincre pour vivre dans l'union avec son Créateur et son Rédempteur.

Au reste, tous les mercredis soirs, on fait ainsi les exercices de *l'heure sainte*; et je puis certifier que la chapelle se remplit. Des avocats, des juges, des médecins, des financiers, des hommes de haute condition sociale ne craignent pas de donner ainsi un témoignage public de leur foi et de leur piété. Et cette piété est presque enfantine, tant on met de simplicité à l'accomplissement de ses devoirs religieux!

Cet été, Mgr le Président a voulu introduire une belle pratique : celle de réciter *l'angelus* au son de la cloche. "Vous êtes, disait-il en substance à ses chers fidèles, vous êtes sur un terrain catholique, avec les catholiques. Vous devez vivre la vie catholique en public. Au son donc de la cloche, quoi que vous

fassiez : que vous soyez en chaloupe à naviguer, que vous jouiez au *golf*, au *tennis* ou au *base-ball*, ou que vous causiez en marchant, arrêtez-vous pour réciter la salutation de l'Ange à Marie. Vous avez admiré bien des fois le tableau de *L'angelus de Millet*? Reproduisez cette scène vous-mêmes par votre fidélité à imiter la foi de ces paysans." Son chaleureux appel fut entendu; et il n'était pas banal le spectacle de ces sept ou huit cents personnes récitant l'*angelus*, quand la cloche venait nous en rappeler l'heure! Voilà comment on alimente la vie morale à l'*Ecole catholique d'été*. Ce n'est pas ici que l'on croit à la séparation de la morale d'avec la religion!

\* \* \*

L'homme est un être social. "L'homme—a dit Lacordaire—n'est pas un être solitaire; il n'est pas semé au hasard pour vivre et mourir à l'ombre ignorée d'un rocher ou d'une forêt; il naît au milieu de la société, qui le reçoit, qui le nourrit, qui l'élève, qui lui communique ses idées, ses passions, ses vices, ses vertus, et à laquelle il laisse, avec ses cendres et sa mémoire, l'influence de sa vie."

Puisque donc la société qui reçoit l'homme, lui communique "ses idées, ses passions, ses vices, ses vertus", il faut bien que l'homme, qui recherche des compagnons d'existence, songe à les choisir en harmonie avec son idéal et ses aspirations. C'est sans doute un problème pour un père et une mère de famille de réfléchir sur les inconvénients ou les avantages que leurs enfants trouveront dans telle ou telle localité, où l'on se propose d'aller passer les vacances. Dans quelle atmosphère, non pas seulement physiques, mais intellectuelle, morale et religieuse, vont-ils respirer? Quelles personnes rencontreront-ils. Quelle sera, en un mot, la vie sociale que l'on y mènera?

Ce problème est résolu à l'*Ecole catholique d'été* de la façon la plus heureuse. Il faut vivre avec les hommes, c'est entendu. En vacances surtout, il faut venir en contact avec des étrangers, c'est convenu. Oui, mais ici, en plus, nous nous trouvons vraiment avec des frères qui partagent les mêmes croyances, qui en-

treignent les mêmes espérances. Nous sommes avec de bons amis qui s'intéressent aux questions mêmes qui nous préoccupent.

De ma vie, je n'oublierai les professeurs, les instituteurs ou institutrices qui m'ont parlé longuement de la question scolaire aux Etats-Unis. Catholiques, notre ambition est la même, nos rêves d'avenir ne diffèrent pas substantiellement. Alors, pourquoi ne pas nous réunir—comme cela se fait dans la grande république voisine—pendant les vacances pour étudier sans doute, je le veux bien, mais aussi, pour jouir des charmes de la vie sociale avec des gens qui pensent comme nous et qui aspirent comme nous à monter toujours plus haut. Excelsior!

Et ce n'est pas un des moindres avantages des réunions de Cliff Haven. Dans ces longues causeries intimes, que d'idées s'échangent! De combien de connaissances l'esprit ne s'orne-t-il pas, tout en se reposant des travaux plus absorbants d'une année de labeur! Je ne sais plus qui a dit "qu'on pouvait toujours apprendre quelque chose de l'homme avec qui l'on cause"? Comme cette parole est juste! On l'éprouve bien dans une société d'élite, comme celle qui fréquente Cliff Haven.

Pour favoriser cet échange d'idées, on a introduit des causeries plus familières que les grandes conférences soigneusement préparées. Pendant mon séjour, nous eûmes, une de ces *round table discussions* sur le progrès de l'éducation catholique. Le Père McMillan, C.S.P., si bien décrit par M. l'abbé Klein dans un article du *Correspondant* <sup>(2)</sup>, présida cette réunion. On me fit l'honneur de m'inviter à y prendre la parole pour parler de notre province de Québec que l'on croit si arriérée en certains quartiers, mais dont les écoles, pourtant, peuvent se comparer avantageusement avec les écoles paroissiales des Etats-Unis, dont on constate aujourd'hui la très haute valeur <sup>(3)</sup>.

D'autres assemblées, plus familières encore, ont lieu tous les dimanche soirs. Les visiteurs de marque, quelques invités disent dans la grande salle des conférences leurs impressions

---

<sup>(2)</sup> Avril 1908.

<sup>(3)</sup> Voir le *Fifth Annual Report of the Reverend Superintendents of Catholic Schools, Archdiocese of New York.*

sur l'institution qui les reçoit, célèbrent les avantages qu'on peut en retirer.

Parfois, il y a des distributions de prix aux vainqueurs des différents concours organisés pour encourager la vie sportive. Et il est attrayant et point banal du tout le spectacle de ces hommes, qui occupent des positions sociales élevées, concourant pour la coupe offerte chaque année par l'honorable juge McCall, de New York, au vainqueur dans un tournoi au *golf*. Cette année, c'est M. Charles Murray qui fut victorieux. Il vint avec une bonhomie charmante recevoir son prix dans la grande salle, aux applaudissements unanimes de la très nombreuse réunion.

\* \* \*

Mes jeunes amis, les étudiants, m'en voudraient, si j'allais omettre de parler de leur "camp". Cette vie sous la tente, dans les forêts de la falaise qui donne son nom au village, constitue un sport très agréable pour les jeunes garçons. Ils y goûtent un plaisir suprême et ils y trouvent un excellent moyen de formation. Ils y acquièrent d'abord la vigueur physique. Vivant près de la baie, ils viennent sous les yeux de leurs parents et amis se livrer à la natation et au canotage. Ils se donnent d'ailleurs à tous les genres de sport. Ils prennent des goûts simples en se débarrassant des chaînes qu'une civilisation surchauffée leur impose<sup>(1)</sup>. Au camp également, le jeune homme fait un apprentissage de la vie sociale. Il doit s'adapter aux circonstances dans lesquelles il se trouve: l'instinct de solidarité, le sentiment de l'honneur et de la loyauté, l'esprit de discipline s'y développent. Les officiers de l'*Ecole catholique d'été* y font régulièrement leur visite officielle. Puis, nos jeunes amis se choisissent un chef. Cette année, c'est un franco-américain qui avait la gloire de conduire ses pairs dans la bonne voie du devoir.

---

(1) Elias G. Brown disait dans l'*American Education* (mars 1906) en parlant de la vie du "camp": "In camp, the boy, unfettered by the chains which modern civilisation so frequently throws around him, is free to receive from nature, the benefits she so delights to give".

\* \* \*

Voilà quelques impressions de mon séjour à l'*Ecole catholique d'été*. C'est une belle et grande mission que de s'efforcer à fournir des antidotes contre le poison de l'erreur si subtil à se répandre dans le peuple. C'est pourquoi l'on fait venir ici les penseurs les plus remarquables, pour exposer devant un auditoire catholique cultivé la vraie doctrine acquise dans de longues et patientes recherches. Dans leurs conférences, ces savaux font des exposés de principes et de faits; ils indiquent la méthode à suivre pour découvrir l'erreur et reconnaître la vérité. Les lecteurs catholiques, dans l'encombrement des occupations quotidiennes, n'ont pas toujours le temps de relever les inexactitudes des journaux ou des revues. Pendant les vacances et à loisir, on revient sur les sujets importants pour redresser l'erreur et venger les droits de la vérité trop souvent méconnue.

Aussi bien, c'est avec plaisir que nous lisons ces lignes si flatteuses de Léon XIII au délégué apostolique des Etats-Unis, redisant les bienfaits de l'*Ecole catholique d'été*: "There were many reasons for the founding of a school of this kind; one affecting the good of religion, so that catholics, by their union of thought and pursuits may more effectively defend the catholic Church, and induce our brethren, who are separated from us with regard to Christian faith, to make their peace with her; another, that by means of lectures from learned teachers, the pursuit of higher studies may be encouraged and promoted; finally, that through the principles laid down by us in our Encyclical on the condition of labor, and by their practical illustration and application, the peace and prosperity of the citizens may be secured".

*Philippe Perrier.*



# Souvenirs des Fêtes de Champlain

A L'ILE LA MOTHE

(Juillet 1909)



NOUS sommes au soir des fêtes du troisième centenaire de Champlain. Elles ont été pour nous grosses d'émotion ces journées que nous avons vécues, à un millier de lieues du sol natal, dans une atmosphère de patriotisme et de religion que n'altérerait aucun des ferments putrides dont se plaignent là-bas, chez nous, tous ceux qui aiment les nobles aspirations de l'antique âme française si chevaleresque et dont notre vaillant explorateur fut un des plus illustres représentants. "C'est vous, c'est la France que nous fêtons, répétaient autour de nous les membres de la commission officielle!" Aussi, avec quelle joie nous avons, au sommet de nos mâts, livré au claquement du vent, les plis du tricolore! Comme elles nous allaient au coeur toutes ces évocations oratoires d'un passé glorieux qui, à travers des alternatives de succès et de revers, aboutissaient toujours à un point lumineux sans éclipse ni déclin: le nom de Champlain. Mais aussi, donner un continent à son pays et un empire à Dieu, comme c'était bien catholique, comme c'était bien français! et dans ses écrits le vaillant navigateur déclare hautement, dans sa conduite il poursuit sans relâche, ce but idéal assigné à sa vie.

L'île La Mothe, parmi tous les points choisis sur les bords du lac pour la célébration du centenaire, répondait le mieux à ce qu'un langage à demi barbare appellerait la concrétisation de cette double pensée de l'explorateur. Là, en effet, le Français salue le premier fort construit par les soldats du régiment de

Carignan ; le catholique vénère l'emplacement du premier autel où, dans ce pays, fut offerte la sainte victime ; et, puisqu'il s'agit de remémorer la découverte du lac, c'est de là, selon la parole du gouverneur de l'Etat de New York, que les yeux de Champlain mesurèrent pour la première fois l'immense étendue de ses eaux. Enfin, à côté de Burlington, Crown Point, Ticonderoga, Plattsburgh <sup>(1)</sup>, il est le seul dont le nom sonne clair à des oreilles françaises, venant tout droit des landes d'Armor, comme le capitaine qui avait planté là le drapeau national.

Disons un mot de l'île elle-même. Lorsqu'en 1609 Champlain partit de Québec avec les Hurons sous prétexte de les soutenir contre les Iroquois, son projet bien arrêté était de découvrir ce lac immense dont lui parlaient sans cesse les Sauvages. Avec des péripéties diverses il remonta le Saint-Laurent et parcourut du nord-ouest au sud-est la large rivière qui portait alors le nom de "rivière des Iroquois" <sup>(2)</sup>. Tout à coup, le cours d'eau dessina un coude et prit une direction accentuée du nord au sud, mais en même temps il écartait ses rives dans des proportions de plusieurs milles : ce n'était plus une rivière, c'était une mer ! Et au milieu de cette Méditerranée une île couverte de bois profonds divisait les eaux en deux canaux, les uns venant des Montagnes Vertes (Vermont), les autres des Adirondacks. L'île se présentait comme un vaisseau monstre dont l'éperon menaçant aurait fait face à la barre du fleuve.

Laissons l'explorateur avec les sauvages qui l'escortent pour suivre leur chemin vers le sud et aller battre les Iroquois, et abordons au rivage. La Pointe-au-Sable est une proéminence de petites dimensions qui s'avance dans les eaux du lac à bonne distance pour surveiller au nord l'embouchure du Richelieu, au sud un espace de plusieurs milles, plusieurs milles aussi qui nous séparent à l'ouest de la rive opposée. La situation est donc

---

<sup>(1)</sup> On se rappelle que des fêtes avaient lieu, au cours de cette semaine historique, en tous ces endroits.

<sup>(2)</sup> La rivière Richelieu.

stratégique au plus haut degré pour un poste avancé; et, à cette époque où l'entente cordiale n'empêchait pas les Anglais de munir d'armes à feu contre nous les Iroquois, on comprend que le capitaine de La Mothe, en 1666, ait établi sur cette Pointe-au-Sable un fort qui était comme le Gibraltar du lac Champlain. Or, en ce temps-là, une garnison permanente ne s'installait pas en pays menacé sans que l'autorité assurât le service religieux aux soldats qui donnaient leur vie pour la patrie. Le petit fort eut donc la chapelle qu'un Breton fidèle, le chef, fit dédier à sainte Anne, d'où le nom de Fort Sainte-Anne conservé jusqu'à nos jours.

L'île n'est pas étendue. Dans sa forme ovale, avec ses 24 milles de long sur 9 de large, deux heures suffisent à un yacht à gazoline pour en faire le tour. Les amateurs l'appellent la perle du lac—*gem of the lake*—et elle mérite cet hommage flatteur pour la beauté de son rivage, la grâce de ses contours, le sable de ses baies, la verdure de ses bois, la variété de ses sites. Sa beauté en un mot charme les yeux, comme son histoire charme les cœurs!

Le premier évêque catholique du Vermont, Mgr de Goezbriant, était un Français et un Breton. Il eut vite fait de découvrir dans son diocèse de Burlington, le coin de terre privilégié et de rendre à sainte Anne le petit domaine français que le malheur des temps lui avait enlevé. Sous son impulsion, et avec une piété patriotique que le pavillon étoilé, toujours si large, ne refusait pas d'abriter, un autre prêtre breton, M. Kerlidou, acquit le terrain, l'entoura, ramassa les pierres dispersées, fouilla les ruines et finalement donna à la bonne sainte un petit sanctuaire vers lequel accoururent bientôt des foules de pèlerins. La Providence réservait à des religieux français exilés, les Pères de Saint-Edmond de Pontigny, d'entrer dans ce glorieux héritage et de le préparer à recevoir une sorte de consécration officielle dans les fêtes qui viennent d'être célébrées.

La Pointe-au-Sable, premier et dernier témoin de l'héroïsme français sur notre lac, a repris en effet une sorte de vie dans l'apothéose que des mains françaises avaient préparée. C'est à une messe catholique, si on peut s'exprimer ainsi sans pléonasme, que les autorités protestantes ont assisté avec un tou-

chant respect; c'est sous "l'abri" des pèlerins de sainte Anne qu'elles ont entendu non seulement la parole des prêtres catholiques et d'un évêque romain, mais aussi les discours apologétiques, historiques et poétiques des orateurs invités par Son Excellence, M. Prouty, gouverneur du Vermont, à prendre la parole.

La nouvelle chapelle élevée par les Pères est due à un sursaut de leur amour-propre patriotique. Ils eussent rougi de n'avoir à présenter à la délégation américaine, à la foule des étrangers abordant sur un sol jadis français, gardé par des Français, pour honorer un Français, qu'un chétif appenti, vénérable sans doute pour la piété, mais plus que modeste pour être dit un monument inspiré par le souvenir et l'amour de la France. Les banderolles, les oriflammes, les faisceaux multiples, sur le vieux "fort", sur le rivage, dans les arbres des avenues, n'eussent pas dissimulé cette médiocrité. Mais lorsque, sur le centre du sanctuaire qui lui fait piédestal, la statue de sainte Anne apparut, dominant dans le rayonnement de sa robe d'or la ligne sombre des vieux sapins du coteau, ce fut comme une vision de la patrie souriant à la fois aux petits soldats de 1666 et aux religieux de 1909 unis pour faire honneur au grand Français de 1609. Le monde officiel pouvait venir, le petit coin français de l'île La Mothe ne serait pas trop indigne de le recevoir!

\* \* \*

La Grande Semaine était venue. La Commission des fêtes distribuant sur les divers points du littoral la série des manifestations en l'honneur de Champlain, voulait effeuiller en réalité les pages de l'histoire militaire du lac et en raconter les événements sur les lieux mêmes où ils s'étaient passés: la découverte du lac à l'île La Mothe, la victoire de Montcalm sur l'Anglais Abercromby à Carillon, la prise de possession de l'Anglais Amherst à Ticonderoga, la défaite de la flotte anglaise par le commodore américain MacDonough à Plattsburgh. Il y avait, on peut le dire, un côté piquant dans cette organisation qui ne manquait ni d'ingéniosité ni de grandeur: c'était de voir le Président des Etats-Unis, conduisant ses hôtes l'ambassadeur de France et l'ambassadeur d'Angleterre sur les lieux histori-

ques où leurs nationaux avaient connu d'abord l'ivresse de la victoire, puis finalement les amertumes de la défaite, les Français mal soutenus par la mère-patrie cédant aux Anglais un territoire découvert et colonisé par eux, puis les Anglais malgré leurs ressources et leur bravoure refoulés jusqu'au Saint-Laurent par les patriotes de l'Oncle Sam. De cette façon, Montcalm, l'intrépide vainqueur de Carillon et l'héroïque vaincu de Québec, a reçu les hommages de M. Jusserand à Ticonderoga, Amherst et Schuler, ceux de Sir Bryce à Crown Point, une gloire commune couronnant dignement tous les héros!

Le jour assigné par le programme officiel à l'île La Mothe était le 9 juillet; mais les Français, Canadiens français et Franco-américains, tous descendants des colons de Champlain et des émigrants que, au cours de ces 300 ans, la mère-patrie a envoyés peupler la Nouvelle-France, voulurent avoir leur fête exclusivement canadienne. Il la fixèrent au dimanche, 4 juillet. La grande corporation de l'Union Saint-Jean-Baptiste en prit l'initiative et le succès fut complet. La présidence avait été offerte à Mgr l'archevêque de Québec qui l'accepta mais dut, au dernier moment, se faire remplacer par son auxiliaire, Mgr Roy, qui bénit la chapelle et y célébra la messe pontificale, assisté par le révérendissime Dom Antoine Oger, Abbé d'Oka, en présence de M. le Gouverneur du Vermont, de plusieurs personnages officiels, d'un nombreux clergé et d'une foule dont il a été impossible de fixer le nombre. - La Garde du Sacré-Coeur de la paroisse Saint-Pierre de Plattsburgh, en grand uniforme, faisait le service d'honneur et donnait un aspect tout militaire à la cérémonie. Plusieurs orateurs se firent entendre: Mgr Roy, M. Lecoq, supérieur des Sulpiciens de Montréal, M. Daniel O'Sullivan, curé de Saint Albans et ancien député à la Législature du Vermont. Analyser tous ces discours nous entraînerait trop loin. Il nous suffira de donner en entier l'adresse de bienvenue du Père Prével, supérieur général des Pères de Saint-Edmond, qui précise le caractère de la solennité et en résume les enseignements.

Monseigneur,

Je suis heureux de l'honneur qui m'incombe de saluer, en ce jour et en ce lieu, dans la personne de Votre Grandeur, le représentant du vénéré Mgr l'archevêque de Québec qui a dû, au dernier moment, sacrifier à ses souffrances et à sa fatigue le plaisir qu'il se promettait, nous écrit-il, de retrouver à l'île La Mothe comme un prolongement des journées inoubliables de 1908 sur les bords du Saint-Laurent. Québec revient ainsi visiter maternellement cette chrétienté du Vermont qui vécut près de 150 ans sous sa tutelle, et dont les exigences d'un partage politique purent seules la séparer. A ce titre, Monseigneur, dans le deuil prolongé qui afflige le diocèse, et puisque ces fêtes font revivre le passé, votre présence nous est un grand sujet de joie. Elle l'est encore à un autre point de vue, car elle donne aux honneurs dont le pays entoure notre Champlain le caractère qui leur est essentiel. L'Amérique doit Champlain à la France et à l'Eglise. Le grand navigateur voulut enrichir sa patrie d'un continent et donner à Dieu un empire. On ne le saurait donc honorer dignement que la croix dans une main et le drapeau national dans l'autre.

Nous savons apprécier, M. le Gouverneur, votre haute pensée de venir, au milieu de nous, saluer dans notre glorieux patriote le premier pionnier de la civilisation dont les travaux ont profité tout d'abord à l'Etat dont les intérêts sont confiés à votre intelligente activité, et j'ose dire qu'au matin des solennités qui vous attendent dans la grande cité, votre place était ici, à la frontière, pour acclamer le génie qui apportait, il y a 300 ans, sur ces bords, dans les plis de son drapeau, la liberté dans la fraternité.

La présence de l'honorable Gouverneur du Vermont rappelle ici les prospérités de la vie civile, organisation, progrès, bien-être, richesse du sol et fécondité du travail. Mais la source vive de tous les biens, la base solide de toutes les institutions qui en assurent la durée, la force du droit, l'autorité de la loi, la justice du puissant, la confiance et l'appui du faible, vous représentez tout cela, Monseigneur, parce que vous représentez la formation supérieure de la conscience, et que, sans cette éducation morale et religieuse des peuples, il n'y a de réel que l'ultimatum de la force du plus fort, qu'il s'appelle le féroce Iroquois contre le faible Algonquin, ou qu'il s'appelle le canon civilisé d'un "dreadnought" contre une chaloupe sans défense. Aujourd'hui, comme il y a 300 ans, comme toujours, il faut choisir entre l'Évangile ou la barbarie.

Oh, sans doute, je salue, à son passage sur ces eaux profondes, le capitaine hardi que fut Samuel Champlain lorsque, pour la première fois, en juillet 1609, entre ces rives inconnues, en vue de leurs bois impénétrables, dans le mystère d'un silence que craignent d'éveiller les pagaies timides des 24 canots qui l'escortent, il va forcer jusque dans leur repaire de Crown Point les ennemis de ses alliés. Mais, il faut le dire, ce n'est pas à l'arquebuse de Champlain que nous devons la merveille de son oeuvre de civilisation.

Que j'aime à voir ce grand homme à Tadoussac, en 1603, et plus tard, en 1608, un an avant de franchir les rapides et de courir sus aux terribles chas-

seurs de chevelures, assis sur un tronc d'arbre, au milieu de ses Peaux-Rouges attentifs, se faire leur humble et patient catéchiste, leur parler du Père des cieux, de Jésus né de Marie la Vierge et mort en croix pour établir, même entre les sauvages Indiens, à la place de la haine, de la vengeance, de la soif du sang, de la faim de chair humaine, le règne de la paix et de l'amour.

La civilisation, la voilà! Voilà le germe divin, la semence féconde de ces opulentes moissons qui s'appellent la nation canadienne. Champlain le savait: comme les pilotes des vaisseaux, les conducteurs des peuples, sous peine d'errer dans une mer semée d'écueils et de récifs, ne peuvent se passer des lumières du ciel. L'intérêt fait le vulgaire trafiquant, la haine fait le corsaire, l'audace fait le marin; si vous voulez caractériser Champlain demandez-en le secret à son intuition de Français et à sa foi de catholique. Aussi voyez-le à l'oeuvre: il se donne; mais se donner ne suffit pas. Il lui faut des bras pour retourner les landes endormies sous la neige, des apôtres pour les âmes plus indéfrichées encore de ces enfants de la forêt; il court au foyer des grands dévouements et des généreuses ardeurs. Canadiens français et Franco-américains, vos pères, les Bretons, les Normands, les Beaucerons, les Basques, les Flamands entendirent son appel. Mais avec eux, voici venir les fils de Saint-François: le P. Dolbeau accourt avec ses Récollets. Les fils de Saint-Ignace suivent de près et il me semble voir le doux martyr Jogues attaché à quelqu'un de ces arbres, creuser dans l'écorce de son pilori la croix rédemptrice et jeter aux échos étonnés les noms de Jésus et de Marie. Je vois là, tout près, dans les casemates du fort Sainte-Anne, les fils de M. Olier se multiplier auprès de nos soldats malades, M. Dollier de Casson à leur tête. Récollets, Jésuites, Sulpiciens, coopérateurs ou continuateurs de Champlain, vos noms sont inséparables du sien dans la mémoire reconnaissante de l'Amérique! En vous voyant aujourd'hui en ce lieu, aux côtés de l'éminent représentant de l'illustre lignée des évêques de Québec, il me semble lire, dans une page vivante, le sommaire de ces 300 ans de labeurs, de souffrance, d'héroïsme dont nous clôturons en ces jours le cycle glorieux.

Et comme si cette résurrection momentanée devait être frappante jusqu'au bout, ce sont des Français qui vous accueillent ici et vous souhaitent la bienvenue. Combien il manque à ces fêtes le regretté Mgr Michaud qui avait hérité du pieux Mgr de Goesbriand de son amour pour cette perle du grand lac, l'île minime peut-être entre ses grandes soeurs par son étendue, mais non la moindre par ses touchants souvenirs puisque c'est de la Pointe-au-Sable que dut s'élancer le chef civilisateur de ces contrées. Combien nous lui fîmes reconnaissants de nous avoir confié à nous, religieux français, la garde du vieux fort, et, dans ce fort bâti par des soldats français, du lieu vénérable où, pour la première fois dans le pays, entre des mains sacerdotales françaises, s'éleva l'Hostie divine qui a le privilège d'attirer tout à Dieu.

Ces fêtes sont bien nôtres comme nôtre était le héros qui en est l'objet, et

c'est de tout coeur que nous applaudissons à l'érection de tout monument qui, survivant à des enthousiasmes passagers, redira aux générations la reconnaissance d'un grand peuple pour son bienfaiteur. Une lumière haut placée, en avant-garde, à la pointe de l'île, éclairerait le point précis d'où Champlain, au sortir de la rivière des Iroquois, se dressant sur son canot, découvrit le beau lac et le salua dans l'éblouissement de ses horizons incomparables. Une croix se plante sur le fort Carillon, et, désormais, du sud au nord, entre la croix de Carillon et la croix de Sainte-Anne, les eaux du lac Champlain porteront nos marinières et leurs convois sous la protection du signe rédempteur. Pouvait-on monter encore dans l'idéal? Nous l'avons pensé. C'était de donner au colonisateur, en souvenir de sa foi, un sanctuaire pour le Dieu qu'il voulait faire régner sur ces bords et un abri pour ses fidèles. Ce sanctuaire, cet abri les voilà. Ils sont modestes, modestes comme dut l'être la première chapelle, érigée en 1666, à deux pas d'ici, sur le bord du lac; modeste comme il convenait à nos modestes ressources. Mais un jour viendra, Canadiens, où votre coeur de catholiques et de dévôts à la bonne Mère sainte Anne nous aidera à rendre sa demeure moins indigne de sa destination sacrée.

Vous avez entre les mains, Monseigneur, le trésor des grâces célestes. Par un privilège inappréciable, de son palais du Vatican, le Père commun des fidèles, vous charge de donner aujourd'hui aux pèlerins de l'île La Mothe le bienfait de la bénédiction apostolique. Souffrez donc que, à la suite des représentants officiels dûs au choix heureux de Mgr l'administrateur du diocèse, en présence du révérendissime Père Abbé d'Oka—un Français encore celui-là, qui sous les arpentés de neige du Canada accomplit des prodiges qu'il pourrait timbrer de la devise *Cruce et aratro*—en présence de ce vaillant clergé, un Français salue du coeur plus encore que de la main toutes ces sociétés catholiques, tous ces étendards qui jettent aux échos ou claquent au vent le nom glorieux de la France, la vieille et toujours vénérée mère-patrie; qu'il salue aussi, au nom de tous, le pavillon hospitalier des Etats-Unis, magnanime emblème de protection et de liberté. Enfin tous, debout, à l'ombre des couleurs fraternelles du Carillon et du Tricolore, entourés par tous ceux qui recueillent, sur ces bords, les fruits des rudes labeurs de notre Champlain, sous la tutelle de sainte Anne, notre bonne mère, dans l'émotion des grands souvenirs du passé, au seuil mystérieux d'un quatrième centenaire et en vue des horizons inconnus de l'avenir, nous demandons à votre coeur de père, à votre puissante parole de pontife, de faire descendre sur nous, sur ces peuples, sur cette terre imprégnée des sueurs et du sang de nos soldats, de nos prêtres, de nos missionnaires et de nos martyrs, la bénédiction de Dieu, auteur de tout bien, de celui par lequel le sol est fécond, les familles heureuses, les peuples grands, les nations et les races prospères et indestructibles.



\* \* \*

Cette première célébration d'un caractère plus intime devait être suivie de la célébration officielle. Ainsi que nous l'avons dit, c'est le 9 juillet que le programme assignait à l'île La Mothe.

La veille, les troupes s'étaient installées, infanterie et cavalerie, dans nos environs. Les Sauvages, dans la nuit, construisirent leur île flottante dans la baie, à 200 mètres du rivage, et, dès le matin, de tous les points de l'horizon, des yachts de toute forme et de toute grandeur, sillonnaient le lac qui se prêta avec une tranquillité parfaite, sans un flot, sans une ride, à toutes les évolutions. Il va sans dire que le vieux fort, le rivage, le dock, tout le domaine de sainte Anne enfin palpait sous le flottement des pavillons américains et français.

Le *Ticonderoga* fut bientôt en vue et les troupes sous les armes. La cloche de Sainte-Anne sonna à toutes volées et, une demi-heure après, le navire accostait, déversant sur le quai la foule des invités. Nous recevions Sa Grandeur Mgr Burke, évêque d'Albany, Mgr Cloarec, administrateur du diocèse de Burlington, et un très nombreux clergé. Quelques instants après, MM. les gouverneurs de l'Etat du Vermont et de l'Etat de New York, les attachés d'ambassade dont M. le commandant d'Azy, en grand uniforme, pour la France, les états-majors des gouverneurs, les délégations, etc., etc., se dirigeaient vers la chapelle et prenaient place sous "l'abri". Dès que Mgr Burke eût revêtu les ornements pontificaux, il s'avança sur le seuil du sanctuaire et le Père Prével adressa à la noble assemblée l'allocution de bienvenue que voici.

Monseigneur,

Messieurs les Gouverneurs,

La présence simultanée des autorités religieuses et civiles à ces fêtes; les actions de grâces rendues en commun à la bonté de Dieu; le frémissent d'enthousiasme qui fait vibrer les coeurs comme la brise fait frissonner les drapeaux; le tribut d'honneur rendu à l'illustre explorateur au nom de la patrie, au nom de l'Eglise, au nom de ces peuples disséminés sur tous

les points du territoire, au nom même de ces tribus sauvages dont les représentants, dans leurs bizarres costumes, nous reportent aux réalités historiques de juillet 1609; tous les éléments de ces superbes manifestations parlent haut de l'importance attribuée à la découverte de ce lac et aussi de la transcendance du génie du grand français et du grand chrétien que fut Samuel de Champlain.

Ne faites pas de lui un vulgaire trafiquant de fourrures, ce serait l'avilir; ne vous bornez pas davantage à ne voir en lui que l'ardeur, quoique plus noble, des conquêtes géographiques, ce serait l'amoindrir. Par sa science, par les intuitions de son génie, par la fermeté de son caractère, par son endurance dans les fatigues et les difficultés qui lui font assaut de toutes parts, il est l'égal de Colomb, de Cartier, de Cortès, de Stanley, de Shackleton. Il leur est supérieur à tous, en ce qu'il est un pasteur de peuples, un semeur d'humanisation.

Planter un drapeau sur un rivage nouveau, c'est affirmer la conquête du sol, l'assujettissement de ses habitants, la main-mise sur ses richesses: c'est faire acte d'autorité, ce n'est pas faire acte d'humanité. Suivez Champlain dans sa carrière si mouvementée et si féconde. D'étape en étape vous le verrez s'élever à la poursuite de cet idéal sublime dont son regard ne se détourna jamais, qui était de fonder une nouvelle France, ou, mieux encore, de fonder au Canada la France catholique de ses rêves. Et avec quels hommes? Sont-ce même des hommes? Quand au lendemain de la bataille du 29 juillet, où les quatre balles de l'arquebuse de Champlain décidèrent de la victoire, les Indiens descendaient le lac, les voyez-vous, dans l'ivresse de leur triomphe, morceler un malheureux prisonnier à chaque halte, membre par membre, à ce point que le rude marin, ému mais impuissant à adoucir leur férocité, ne put obtenir qu'une faveur, celle d'achever d'un seul coup la pitoyable victime? C'était donc bien l'humanité qu'il fallait d'abord infuser dans l'âme de ces êtres, qui n'avaient d'humain que les traits du visage. Voilà le point de départ, quel sera le point d'arrivée? Samedi dernier, à Swanton, autour d'un monument religieux, une vingtaine de Sauvages, les descendants de ces tribus jadis irréconciliables, aux vêtements étranges, s'étaient rangés. Lorsque le prêtre leva la main pour bénir la pierre commémorative, ils échangèrent un regard, et ce fût alors un curieux spectacle: les figures s'adoucirent, les traits se détendirent, d'un geste spontané les mains enlevèrent cette auréole de plumage qui demeure à leur front comme un dernier vestige de l'antique férocité. Aujourd'hui l'âme est chrétienne, il ne reste de barbare que l'apparence.

Mais quel chemin à parcourir pour atteindre ces sommets! A la violence substituer la justice, à la rapine, le droit; au caprice substituer la loi, au brutal instinct du sauvage, la pensée morale; faire de la main cruelle qui déchire, une main qui panse les blessures; à la place des dents qui grincent et des bouches qui maudissent, faire murmurer des lèvres qui consolent et qui prient? Oh! la tâche était surhumaine! La foi de Champlain pourtant n'hésita pas à l'entreprendre.

Ne demandez pas à la force qui s'impose la création du bien; les mousquets sont réservés à la défense. Mais voici une nouvelle milice qui entre en ligne. D'abord l'avant-garde, ce sont les francs-tireurs du bon Dieu, les missionnaires. Comme leur mère la sainte Eglise, ils n'ont aucun souci de changer le mode de vie temporelle de leurs peuplades; ils se font nomades avec leurs Sauvages; ils les suivent dans leurs marches, dans leurs chasses; ils partagent leur nourriture; ils les aiment et c'est par amour qu'ils les civilisent. Alors s'avance l'état-major de l'armée, la sainte hiérarchie catholique, les évêques et les prêtres, la paroisse et le diocèse. Bientôt, semblables aux grandes étoiles au milieu de leurs nébuleuses, au milieu des rustiques et humbles cabanes, voilà l'église qui s'élève; sur quatre murs de bois, un toit bien primitif de branchages, une forme de clocher, et dans les airs apparaît au loin le signe de ralliement, la croix. Pauvres Sauvages, saluez: c'est la miséricorde, c'est l'amour, c'est la maison de Dieu.

On dit parfois que les choses ont une âme? Ne peut-on pas dire aussi que les lieux ont une âme qu'alimente le souvenir des événements dont ils furent les témoins?

Hier soir, à l'heure où la nature s'enveloppe d'ombre et de silence, je vins m'asseoir solitaire et rêveur, à deux pas d'ici, au pied de la blanche croix, qui étend ses grands bras comme un appel incessant à la confiance et à l'amour. Et il me semblait que des ombres glissaient sur la surface tranquille des eaux. Les générations passées se levaient du repos où elles restent endormies et reprenaient leur voie douloureuse ou triomphale en remontant ce large sillon que Dieu a tracé à leurs hautes destinées.

La gloire militaire passa. Et sous les plis flottants de leurs pavillons nationaux, les bataillons américains s'avancèrent fièrement avec McDonough, Arnold, Warner, St. Clair, Allen; La Fayette était parmi eux. Les Anglais venaient ensuite avec Amherst, Schuyler, Burgoyne, Howe, Montgomery. Les Français fermaient la marche à la suite de Lévis, Bourlamaque, de Vaudreuil, Montcalm, et le vieux fort tressaillit! Au passage des couleurs, le canon tonna: à tous ces braves le fort Sainte-Anne rendait les honneurs.

La civilisation passa. C'était trois cents ans de progrès qui s'épanouissaient depuis ce premier acte qui s'appelle la *découverte du lac*, et de toutes les fermes, des usines, des villages, des cités, de tous les centres de vie des Etats du New York et du Vermont s'élevait le joyeux murmure de la richesse terrienne, agricole, industrielle, commerciale: sentences de la magistrature judiciaire et paroles du gouvernement politique, émanations régulières et protectrices de ce grand organisme qui assure l'ordre et la paix dans la nation!

La religion passa. Et avec elle, c'était le grave et solennel cortège des prêtres, des missionnaires, des religieux. La petite chapelle de Sainte-Anne, le premier abri du divin Sauveur en ce pays, chanta des noms chers à tous les cœurs chrétiens: Dubois, Dolbeau, Dollier de Casson, Marquette, Jogues, Firmien. Puis, ce fut la noble cohorte des évêques, depuis Nos Seigneurs

Michaud et de Goesbriand jusqu'au Vénérable de Laval, avec des prélats comme Plessis, de Cheverus, Carrol, Rappe, McClosky, Fitzpatrick.

Un dernier groupe se leva, le premier en date, le plus étrange et le plus touchant. Un frémissement courut à travers les arbres de nos bois. Ils avaient reconnu leurs vieux Sauvages: Iroquois, Hurons, Abénakis, Algonquins, dont leurs fourrés profonds avaient si souvent abrité les sanglants conciliabules.

Mais voici qu'au milieu de ces derniers Champlain apparut, le visage calme et souriant. Et il me semblait que la gloire militaire, la civilisation, la religion lui adressaient leurs félicitations sur le succès de son oeuvre; tandis que, lui, Champlain, étendant la main, montrait la croix du lac, puis indiquait les Sauvages convertis, cependant que ses lèvres prononçaient lentement ces simples mots: "Le salut d'une âme vaut plus que la conquête d'un monde".

Des applaudissements unanimes soulignèrent plusieurs passages de cette belle adresse et surtout la péroraison si remarquable dans sa forme originale, aboutissant à la parole apostolique de Champlain dont la simplicité héroïque contrastait si singulièrement avec le déploiement de solennité consacré à célébrer ce grand homme.

Durant la messe pontificale, M. Barrett, curé de la cathédrale de Burlington, prononça un éloquent sermon sur la vie et les vertus de Champlain, et Mgr Burke clôtura la cérémonie en adressant quelques paroles de bienvenue à l'assemblée.

A 1.30 heure de l'après-midi, M. le Président de la Commission déclare qu'il est temps d'aller prendre son repas. Rendez-vous est donné pour 2.30 heures au même lieu, car c'est Sainte-Anne qui offre l'hospitalité. A l'heure fixée commence la série des discours officiels qui tous ont pour sujet l'histoire du lac depuis 300 ans. Nous ne nous attarderons pas à en donner ici le détail, pour intéressants qu'ils aient été. Il y a cependant une particularité que nous voulons relever en terminant, c'est que pas un des orateurs n'a omis de faire vibrer la note religieuse et il en est qui l'ont accentuée avec une vigueur peu commune: "Nos fêtes aboutissent—a dit l'un d'eux—à une chapelle et à un sacrifice: le sacrifice est dans la vie des peuples et des individus; il est la condition des grandes choses et des grands caractères; la chapelle, c'est-à-dire la religion, soutient les uns et les autres, elle est le ressort assuré de toutes les vertus civiques fami-

liales et individuelles, elle fit Champlain, elle a fait et peut faire bien d'autres héros....”

Lorsque le soir fut venu, que la fumée du *Ticondéroga* se fut évanouie à l'horizon, que le ronronnement des gazolines, le sifflement des yachts, le bruit cadencé des rames eurent fait place à la tranquillité apaisante de notre solitude, il nous fut doux de nous retrouver aux pieds de sainte Anne et de lui demander, en retour de ce que nous avons fait pour son culte et obtenu pour l'honneur de son sanctuaire de l'île La Mothe, son intercession de plus en plus efficace pour tous les intérêts qui nous sont chers.

*Un Fils de France.*

## L'âme Canadine

D'après M. Louis Arnould



I M. Arnould a voulu écrire, pour *Le Correspondant* du 10 août, un article qui ne fasse pas long feu il a pleinement réussi. Bien des pages sans doute dans ce numéro (la vie est courte!) demeureront vierges du coupe-papier : ce ne seront pas celles que M. Arnould consacre à l'âme canadienne. Le professeur de littérature aborde là une tâche bien délicate. Quand on traite d'autres matières, philosophie, science, histoire, etc., on peut s'attendre à ce que le lecteur suive parfois la page un peu mollement, l'oeil mi-clos, et laisse passer bien des écarts. Mais quand un écrivain entend présenter aux hommes d'un pays leur type national l'attention s'éveille, la susceptibilité se fait plutôt aigüe, et l'on est dur aux moindres défauts de ressemblance. Ici d'ailleurs il n'y a plus à distinguer entre initiés et profanes et l'homme le plus illettré est compétent. J'ajoute que certains ministères vouent celui qui les accepte à une discrétion plus sévère. Le professeur de littérature que nous envoie l'université de France représente un peu la mère-patrie au milieu de nous, comme le diplomate qui préside aux relations politiques. Il y a quelque solidarité entre les professeurs qui se succèdent à cette chaire de littérature française et un manque de correction de la part de l'un d'eux (*quod Deus avertat*) rejaillirait sur l'institution elle-même. M. Arnould a eu le vif sentiment de ces difficultés. Il y paraît au soin scrupuleux qu'il a mis à faire saillir nos qualités et à gazer nos défauts. J'espère que je ne le blesserai pas trop en disant qu'il n'a pas également réussi sur tous les points. Cela devait être. Deux saisons passées au milieu de nous, dans un monde restreint et forcément peu varié, ce n'est pas suffisant, à beaucoup

près, pour saisir la complexité de l'âme canadienne-française. Si je passe ici sous silence les parties du travail de M. Arnould qui sont irréprochables, j'aurai l'air peu généreux. On me permettra pourtant de ne pas répéter plus mal ce que le brillant écrivain aura le premier parfaitement exposé. Debout devant le beau portrait en pied du Canadien français qu'il a voulu peindre, je me borne à signaler à son pinceau quelques traits qui me semblent gêner un peu la ressemblance.

\* \* \*

On a remarqué plus d'une fois que les chroniques du regretté M. de Parville, si informé pourtant et si chercheur, étaient une mauvaise école de science. Cela est fatal. Le chroniqueur ne peut pas donner à ses lecteurs l'enseignement classique passé dans les manuels de collègue. Pour satisfaire la curiosité un peu superficielle de l'amateur il faut qu'il se mette à l'affût de faits nouveaux, de phénomènes étranges, non encore classés, sujets à être démentis par l'expérience de demain, etc. Et tout cela fait une science assez incertaine. Le conférencier ou le correspondant qui veut parler d'un peuple étranger se trouve un peu dans le même cas. Il sacrifie à son insu au désir d'enregistrer ce qui piquera la curiosité, alors même que ce sont des faits accidentels et pas du tout représentatifs. Prenons un exemple un peu au hasard dans l'article de M. Arnould.

“Là (sur les bateaux du fleuve) les bébés de tout âge sont chez eux; la mère les change ou les allaite; le père, compagnon responsable, porte très souvent le bébé sur son poing ou sur ses genoux, on lui fait avaler un biberon”.—Il m'est arrivé, une fois ou deux, de voir dans la salle d'un bateau une femme italienne ou syrienne qui nourrissait son enfant. J'en ai été averti par l'embarras et par les rires étouffés des personnes de l'entourage, ce qui prouve bien que le fait est rare et n'est pas toléré par les mœurs canadiennes-françaises. Quant au mari qui, en public, porte un petit bébé sur ses genoux, en Amérique comme en Europe, c'est un peu un personnage de comédie, et même de caricature populaire. Un homme, bon prince, accepte parfois de rendre ce service à sa femme obligée de s'éloigner, mais il

compte les minutes et elles lui paraissent longues parce qu'il a conscience de se trouver dans une position un peu ridicule.

Une préoccupation qui conduit à faire des peintures fausses, si l'on y cède, c'est la recherche du trait. Cela fait étinceler un article et la tentation est forte. Daudet a mis comme épigraphe à son *Tartarin* : "En France tout le monde est un peu de Tarascon". Tout le monde, c'est beaucoup dire, mais à coup sûr la plupart des chroniqueurs et des conférenciers. Donnons quelques exemples du procédé. Une jeune fille d'Amérique dit à ses amis, en faisant un clin d'oeil du côté de son fiancé : "Je vais aller me marier sur la rive du New Jersey parce que le divorce y est plus facile". Voilà une femme spirituelle et qui sait taquiner. Si vous donnez cela comme une fumisterie légère c'est charmant, mais si vous le donnez comme un trait de moeurs sérieux tout change.—Dire qu'au Canada les ouvriers gagnent beaucoup l'été, mais qu'ils ne sont pas économes et se trouvent parfois au dépourvu l'hiver, cela est juste, mais d'une lecture un peu morne; il faut corser : "Dans les grandes villes du Canada les conférences de Saint-Vincent de Paul sont obligées, à l'autonne, pour commencer à secourir leurs pauvres, d'attendre qu'ils soient tous revenus de leur villégiature ou des bains de mer". Voilà un trait bien parisien et je le goute comme personne. Il y a beaucoup à dire sur les exigences des servantes, en restant dans la stricte vérité. Mais cela ne suffit pas et il faut une fois encore justifier le proverbe et prêter aux riches. On vous prévient que quand vous serez reçu à dîner vous pouvez vous attendre à voir la servante, plus brillamment parée que la maîtresse de maison, se pencher dans votre dos et vous dire : "Il faut vous hâter, car je vais au théâtre ce soir, ou je reçois mon ami". Tout cela est gai et je ne demande pas mieux que de rire. J'ai peur seulement qu'en une étude dont le sujet nous tient si vivement à coeur, le lecteur des bords de la Seine n'aperçoive pas toujours très bien où finit la constatation sérieuse et où commence la plaisanterie.

Voilà une première cause d'erreur : la tentation d'aiguiser le trait pour le faire mieux entrer; un écrivain y résiste d'autant moins qu'il est plus artiste, plus habile metteur en scène. Il en est d'autres. Celui qui n'a fait dans un



pays qu'un séjour relativement court discerne mal ce qui est fait particulier : il généralise un peu à l'aveugle, alors même qu'il n'obéit pas à ce génie dramatique qui est au fond de tout journaliste. Un certain matin, M. Arnould s'est levé de très bonne heure ; il écarte les rideaux de sa fenêtre et il voit passer une jeune femme, bien mise : "Diable, si tôt !" Il écrit : "Là-bas, les jeunes femmes se promènent (toutes seules, vous pensez bien) dans les grandes rues, à cinq heures du matin".— Lors d'un mariage assez important pour avoir intéressé M. Arnould, la famille aura été un peu sobre d'invitations. En vérité je ne sais comment les choses se seront passées cette fois-là. Toujours est-il que M. Arnould écrit : "La cérémonie de mariage se fait sans lettre d'invitation ; les amis ne sont pas même conviés". Un printemps, M. Arnould a été conduit "aux sucres". Cette excursion en l'honneur du professeur de littérature c'est une corvée pour rire, une fête enrubannée. Cela ressemble à la récolte ordinaire du sucre d'érable comme les bergeries de Florian ressemblent à la rude vie du pastour. Il y avait là probablement quelques joyeux universitaires heureux de prendre un jour de vacances. M. Arnould écrit : "Au Canada, comme en France, on s'impose de durs sacrifices pour pousser les enfants plus haut qu'on n'est soi-même ; quelques-uns fréquenteront l'Université pour faire des hommes de profession, tout en revenant à la maison de bois aider dans le temps de presse, comme au moment de la récolte du sucre d'érable". Assurément le spectacle est touchant de ces jeunes étudiants qui, en avril, par dévouement austère, n'hésitent pas à laisser là leur *Droit romain* ou leur *Pathologie* pour aller aider à la récolte du sucre d'érable ! Décidément il y a du Cincinnatus chez nos jeunes universitaires.

\* \* \*

Tout ceci est un peu léger et cueilli au hasard pour montrer comme il est périlleux de conclure sur d'insuffisantes informations. Je voudrais maintenant avoir un respectueux échange d'idées et d'impressions avec M. Arnould sur quelques points plus importants, le remercier de la sympathie avec laquelle il a tâché d'entrer dans nos moeurs, et lui marquer où tout de même nous nous séparons de lui.

Le peintre de l'âme canadienne a touché bien des points sensibles; il l'a fait avec courage, nulle part autant que lorsqu'il a parlé du respect pour les morts. Quand on en vient à traiter une matière aussi grave comme il faut avoir la main délicate! Nous sentons tous si bien que le culte des morts c'est la mesure même de l'âme, de sa noblesse et de sa générosité. J'ai déjà dit plus d'une fois que pour bien juger il faut avoir rassemblé un assez grand nombre de faits dans son carnet; ce n'est encore que le commencement de la difficulté. C'est qu'en effet il ne suffit pas d'avoir sous les yeux un champ d'observation assez étendu, il faut en outre laisser au temps le soin de mûrir les impressions. Il y a entre les coutumes d'un peuple et ses vertus une harmonie qui ne se saisit qu'à la longue. Les usages, comme les vieux murs et les locutions populaires, ne livrent pas du premier coup leur éloquence et leur poésie. M. Arnould cite des bouts de dialogue qu'on entend en effet assez souvent: "Combien êtes-vous? Neuf vivants et trois morts. Et vous? Douze vivants et quatre morts". Ce que c'est tout de même que le point de vue et de ne pas saisir les choses par le même angle! J'ai entendu mille fois ces façons de dire: j'avoue que j'y ai toujours vu tout le contraire d'une infidélité à de chères mémoires ou une trop grande facilité à se consoler. Il y a là d'abord un naïf orgueil de la fécondité. On veut dire jusqu'à quel point l'union des époux a été bénie. On désire réclamer *tous* les enfants que la Providence a accordés et que le baptême a préparés pour le ciel. Ne jugez pas seulement d'après les enfants que vous voyez s'ébattre par la maison: en réalité la famille est de douze membres. C'est là un trait de mœurs qui a son prix. On a écrit bien des volumes en France sur les moyens de relever la natalité. Jules Simon disait finement: "Il faut les employer tous pour être sûr de ne pas laisser échapper le bon". Une des choses les plus sensées que j'aie lues sur ce sujet, sous la plume de je ne sais plus quel économiste, est celle-ci: "Ne jugez pas de ces moyens d'après leur vertu en quelque sorte vénale; il faut en attendre surtout un effet moral, relever le prestige de la fécondité." Au Canada, grâce à Dieu, ce prestige n'est pas à créer. Mais dans la phrase populaire "neuf de vivants, trois de morts" il y a autre chose qu'un accent de fierté. C'est une ma-

nière de retenir les chers disparus, de protester qu'ils sont toujours de la famille, que leur ombre peuple encore le logis. Quand vous voudrez savoir combien nous sommes n'attendez pas que nous les écartions : nous sommes douze !

M. Arnould a été un peu blessé d'entendre dire parfois, au cours d'une conversation : "C'est l'année où ma fille est morte". Pour ma part je trouve quelque chose d'infiniment touchant dans cette habitude de grouper les événements de la vie autour des dates sacrées où Dieu a rappelé à Lui quelqu'un de nos proches. Au reste cela se fait tout seul, ces deuils ayant un tel relief ! De même qu'en histoire de France on dit : "Ce fut pendant l'année terrible", ainsi dans la vie de famille on dit : "C'est l'année où j'ai perdu ma fille". Les naissances, les mariages, et surtout les décès, oui surtout les décès, voilà le calendrier intime et religieux qui se présente le premier quand on veut situer un fait. Mais c'est l'accent par trop impassible qui a surpris M. Arnould. Il s'écrie : "Je n'ai presque jamais entendu un père ou une mère baisser la voix en parlant de tel enfant qu'ils ont perdu. Qui de nous ne connaît des pères (je ne parle pas des mères) qui ne peuvent pas nommer un enfant perdu, même après des années écoulées, sans avoir des larmes dans les yeux ?" Il se peut que M. Arnould, dans l'inconsciente poursuite du contraste, exagère ici un peu, je ne sais. Nous avons été élevés, un grand nombre d'entre nous, au milieu d'une génération de prêtres français qui sont des modèles de vertus domestiques et religieuses : ils nous ont habitués à une simplicité parfaite, même dans l'évocation des deuils les plus douloureux. Cela nous plaît. Nous admettons l'émotion mouillée de larmes à la scène, où il faut un peu de grossissement, et où les sentiments sont très en dehors. Dans la vie ordinaire, après des années écoulées, nous aimons qu'un père, le plus tendre et le moins consolé des pères, parle de son fils disparu, fermement et sans baisser la voix. Je ne voudrais pourtant pas blesser en M. Arnould un sentiment infiniment respectable. Sans aller jusqu'aux larmes, peut-être au Canada trouve-t-on plus rarement qu'en France, à l'évocation des défunts, ce quelque chose de discret et comme d'involontaire qui atteste une sensibilité plus fine. Je ne veux pas prononcer.

Il y a un autre trait qu'il faut écarter sans discussion : "Dans un salon (de bateau) ou dans un train, un monsieur ou une dame dit, en contant quelque histoire ou en piquant dans la conversation une réflexion : "Voilà l'endroit où j'ai noyé mon fils en prenant un bain". D'après la manière dont la chose se présente on croirait qu'au Canada on noie les enfants comme les petits chats. Non ; pour les sentiments simples, primitifs, qui sont aussi les plus religieux, le coeur des mères se ressemble beaucoup en tout pays, du moins là où se trouve la tradition chrétienne. La perte d'un enfant, par noyade, donnera toujours à la mère une commotion terrible. Pendant longtemps on évitera de la faire passer par l'endroit où le malheur est arrivé. Peut-être même ne voudra-t-elle jamais plus mettre les pieds sur un bateau. Voilà la mère canadienne-française telle que je la connais lorsqu'elle se trouve dans les conditions posées par M. Arnould.

Je suis surpris et confus, un peu gêné d'avoir à discuter une pratique aussi naturelle et aussi respectable que celle qui permet de jeter un dernier regard sur la figure d'un défunt, alors même qu'il est enfermé dans sa bière, et avant qu'il ne disparaisse sous les mottes de terre. Assurément il n'est pas d'usage, si vénérable qu'il soit, qui se protège tout seul, et qui ne puisse être gâté accidentellement par un manque de tact : ce n'est pas par là qu'on le juge. Tout le monde a remarqué l'espèce de surnaturelle beauté que la mort prête aux défunts, en détendant les muscles de la figure et en donnant à la chair une transparence d'albâtre. Que si au contraire la mort est cruelle et meurtrit les traits, cela est plus touchant encore, d'une autre manière. Quoi qu'il en soit devant les lignes critiques de M. Arnould je suis poursuivi par le souvenir d'une des choses les plus achevées qu'ait écrites Châteaubriand, je veux dire *Les funérailles d'Atala*. On me permettra de citer, le mystère de la mort a la vertu de spiritualiser les données les plus profanes : "Quand notre ouvrage fut achevé nous transportâmes la jeune fille dans son lit d'argile... Prenant alors un peu de poussière dans ma main et gardant un silence effroyable, j'attachai pour la dernière fois mes yeux sur le visage d'Atala. Ensuite je répandis la terre du sommeil sur un front de dix-huit prin-

temps; je vis graduellement disparaître les traits de ma soeur et ses grâces se cacher sous le rideau de l'éternité." *Se cacher sous le rideau de l'éternité!* Il n'y a que l'Enchanteur pour trouver de ces expressions. Eh bien, la grande minute qu'il marque ici d'une manière si poignante, le sentiment est beau qui porte à la retarder le plus possible.

Bossuet ayant dit: "Nous avons autant de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'ensevelir les morts eux-mêmes", il ne faut pas nous plaindre si la rigueur de nos hivers nous oblige au Canada de procéder parfois à de doubles funérailles. Et alors qu'on conduit le défunt de la petite nécropole temporaire à sa demeure dernière, si un proche a le courage de lui accorder encore un regard à travers la vitre, il n'en peut retirer que de salutaires impressions. Peut-être, si on avait eu les scrupules de M. Arnould, à la cour d'Espagne, du temps du duc de Gandie, l'Eglise ne compterait-elle pas aujourd'hui François de Borgia au nombre de ces saints. (Ainsi le voulait du moins l'ancienne légende, mais la critique historique est en train de tout nous ravir.)

"Lorsque les corbillards surmontés d'anges emphatiques passent au grand trot, emportant le cercueil visible dans une caisse vitrée, il est rare de voir se soulever le chapeau d'un passant". Deux vives surprises en une phrase. Il me semble que les convois vont à l'allure grave d'une procession funéraire, et que sur le passage tout le monde, sauf quelques distraits, soulève son chapeau. Sainte-Beuve, qui devait avoir des funérailles civiles, a dit dans une page célèbre:

...J'ai juré que j'étais sans baptême:  
Lorsque passait un mort, je ne m'inclinai pas.

Sainte-Beuve a très bien vu le lien qui unit la perte de la foi et l'abaissement du respect pour la mort, et il ne s'est pas épargné. Au Canada, chez les hommes d'ailleurs des deux langues, la croyance à l'immortalité de l'âme continue à porter ses fruits. J'aimerais pourtant, je l'avoue, voir s'établir ici la manière française de saluer les morts, si large et si belle, chapeau bas jusqu'à ce qu'ait passé le corbillard. Seulement comme le salut en Amérique est toujours sommaire, et que ces choses ont une valeur de convention, la rapidité n'implique pas le manque de respect qu'y verrait un Européen.

M. Arnould parle des nombreuses visites qui se font aux cimetières de Paris, le jour de la Toussaint et celui des Morts. Cela est très beau. Peut-être le peuple français porte-t-il à ces pèlerinages une poésie que nous ne connaissons pas. Le pauvre même là-bas s'imposera des sacrifices pour fleurir la tombe des disparus... Et cependant comme M. Arnould entend citer ce trait pour marquer un contraste, il est permis de trouver que l'inspiration n'en est pas heureuse. Celui qui a vu le cimetière du Mont-Royal, au jour fixé pour ce pieux devoir, couvert d'un peuple immense, non pas errant dans mille directions, mais réuni dans une commune prière, pensera que nous n'avons ici rien à envier aux moeurs étrangères. Un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, visiteur au Canada, M. Berrué, ayant assisté à la première fête des ouvriers à Notre-Dame, disait transporté d'admiration : "Où est l'évêque au monde qui aux paroles de sa bénédiction reçoit comme réponse un pareil *amen* !" Il faut dire la même chose de la bénédiction qu'à la *Fête des Morts*. Monseigneur l'archevêque fait descendre sur les tombes. Quel est le cimetière au monde qui entend un tel *De profundis* ?

M. Arnould s'est délicatement appliqué à atténuer l'effet de ses remarques. Au manque de respect pour la mort qu'il a cru apercevoir ici, il cherche des raisons qui ne soient pas dépourvues de noblesse. Il dit que dans les familles nombreuses il est naturel de se consoler des décès en voyant les enfants qui restent encore groupés autour des parents. Il ajoute : "La pureté de leur foi, loin d'inspirer aux Canadiens un grand culte pour les dépouilles mortelles leur fait envisager leurs morts comme arrivés au terme glorieux de leur destinée". L'intention est bonne ; mais ces petites philosophies d'occasion, inventées par motif de courtoisie, ne sont jamais bien sérieuses. Quelle est la mère qui ne serait profondément blessée si on lui disait qu'ayant d'assez nombreux enfants elle peut en céder facilement quelques-uns à la mort ? Victor Hugo a, sur l'amour de la mère, un mot qui a mérité d'être souvent cité :

Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,  
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

*Tous les enfants l'ont tout entier ! Voilà pourquoi lorsque la*

mort vient en réclamer un le déchirement est toujours le même. Quant à dire que la foi à l'immortalité bienheureuse diminue le respect pour les dépouilles mortelles, c'est la négation même de l'esprit chrétien. En négligeant tout ce qu'ont pu dire les hommes d'Eglise on pourrait rappeler à un lettré, sur ce point, les plus beaux passages du *Génie du christianisme*.

\* \* \*

Ce que M. Arnould s'est trouvé en mesure de mieux apercevoir, par la carrière même qu'il a remplie au milieu de nous, c'est l'état d'esprit que le Canadien français apporte aux choses de littérature et d'éloquence. Ici j'éprouverai un plaisir pur à causer avec M. Arnould parce que les dissentiments sont légers, et se produisent dans un ordre de choses où il est plutôt intéressant de comparer les impressions et de se donner çà et là une douce réplique.

“Les Canadiens sont bien Français par leur amour pour les belles choses, la musique, la littérature, la parole, les idées”. — “Il n'est point de pays où le succès s'empresse plus au-devant de quiconque, prêtre ou laïc, possède une once de talent, surtout s'il est Français”. Cela est parfaitement juste et cependant parmi les différents arts il faut tirer à part celui de la parole: aucun autre n'exerce, à beaucoup près, sur le Canadien un empire aussi universel et aussi souverain. Il y a un mot fameux de Caton l'ancien sur l'amour du Gaulois pour les armes et pour la parole: il semble que par un saut énorme de la vertu héréditaire ce dernier amour soit passé plus complet aux enfants de la Nouvelle-France qu'à leurs aînés de la mère-patrie. C'est lui qui emplit l'église de Notre-Dame aux dimanches de Carême; c'est lui qui, aux jours de luttes électorales, retient de vastes auditoires, sous le soleil ou sous la pluie, aussi longtemps que descend une parole de la tribune improvisée. Sur la matière que je touche ici voici ma réserve principale: il me semble que M. Arnould donne comme caractéristiques de l'auditeur canadien des traits qui chez lui ne sont pourtant pas sensiblement plus accusés que chez ses parents d'outre-mer: “Le Canadien rit d'un rien, raffole d'un mot, se pâme au seul soupçon d'une

malice. Un professeur français plaît moins par la solidité de ses exposés que par les saillies humoristiques qui spontanément échappent à tout Français." Cela est de Paris aussi bien que de Montréal. En tout pays rien n'assure un succès immédiat comme les traits d'esprit, quand ils sont bien trouvés. Au reste le conférencier français, né malin, le sait bien ; il possède à merveille la technique de son art, et si les saillies viennent à lui échapper spontanément, comme dit M. Arnould, c'est qu'il en a éprouvé la vertu. Après cela il n'est pas juste de dire qu'un orateur solide plaît moins (s'il est excellent en son genre). Son succès est moins bruyant, voilà tout. J'ai entendu à l'Université Laval telle conférence qui a été écoutée dans un religieux silence, depuis le commencement jusqu'à la fin, sans applaudissement, et dont le souvenir est resté dans la mémoire des auditeurs comme un enchantement. Il n'est pas sage, je crois, pour un orateur français, si savant et si artiste qu'il soit, de sacrifier quelque chose de ses qualités sous prétexte de se mettre au niveau de son auditoire. Nous avons entendu à Montréal bien des virtuoses de la parole, recommandables par des dons divers. J'ai toujours été ravi et fier de voir comme tous leurs effets, poésie, science, esprit, sentiment, etc., étaient saisis au vol par l'auditoire et soulignés soit par des rires, soit par des applaudissements.. Je me disais : "Voilà un commentaire bien intelligent : que lui manque-t-il ?" Ceux qui se défient à l'excès du sérieux ou de l'atticisme de l'auditeur canadien, seraient bien surpris s'ils lui demandaient comment il classe les prédicateurs de Carême ou les conférenciers littéraires entendus depuis quinze ans ? Sont-ce les impressions qui mûrissent d'elles-mêmes ? Est-ce le jugement d'une élite qui descend peu à peu dans la foule ? Toujours est-il qu'après des succès de surprise il y a une lente justice qui remet chacun à peu près à son rang.

M. Arnould trouve que les Canadiens ne saisissent pas bien la complexité des choses. Assurément les perceptions se font plus fines à mesure que la civilisation avance. Aux Gobelins un ouvrier distinguera vingt nuances de vert là où un oeil "vulgaire" n'en apercevra que deux ou trois. Ainsi dans le monde moral et dans celui des idées. Tout de même, saisir les choses seulement par grandes masses, que cela est humain, c'est-à-dire



français, allemand, italien, anglais! M. Arnould dit des Canadiens: "Ils seraient gens à demander à leurs professeurs de leur traiter en dix leçons *l'histoire de la civilisation en France* ou même *en Europe*". Mais pourquoi pas, en vérité? Je serais tenté de dire ici comme Alceste que "le temps ne fait rien à l'affaire" puisqu'on organise son plan d'après le temps dont on dispose. Si le sujet est très limité on le creuse à fond, s'il est vaste on le traite en une forte synthèse. J'ai vu M. Leger passer tout un mois sur une page de Corneille. Mais j'ai vu ce même M. Leger traiter en une seule leçon, et merveilleusement, l'oeuvre entière d'un romancier fécond. Et sans sortir du sujet indiqué par M. Arnould, le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet qu'est-ce autre chose qu'une histoire de la civilisation depuis les premières origines? En combien de leçons cela tiendrait-il? A propos des exigences nouvelles créées par le progrès des sciences on se hâte trop de dire que certains hommes, d'abord tenus pour des maîtres, sont dépassés. Guizot ayant été attaqué pour ses généralisations basées sur des données insuffisantes il est piquant de voir que celui qui l'a défendu c'est Taine, l'homme aux sévères méthodes et à l'ample documentation <sup>(1)</sup>.

M. Arnould trouve aussi que les Canadiens manquent de critique. Il a raison. Si l'esprit de juste critique est à la mesure de la formation générale les Canadiens retardent un peu. Mais en somme les grands progrès de la science historique ne datent pas de bien loin. Même en Europe aujourd'hui, en-dehors d'un monde très restreint, le grand public y demeure réfractaire. Il s'obstine à garder les légendes les plus vermoulues et n'en veut pas croire les spécialistes. Quoi qu'il en soit si M. Arnould voulait citer un exemple de crédulité trop prompte et trop sûre d'elle-même il aurait dû le prendre dans l'ordre des constatations historiques ou scientifiques. Il cite un cas de libelle, vrai ou supposé: il ne pouvait pas choisir plus mal. En tout pays du monde si vous rapportez à un homme, en citant des propos, qu'il a été blessé dans sa famille ou dans sa patrie, la riposte se

---

(1) Voir *Essais de critique et d'histoire*.

fera, immédiate, passionnée, sans qu'on s'arrête d'abord à demander les pièces. Je songe ici à un petit trait, bien spirituel, raconté par Fontenelle : *La dent d'or*. On trouve dans la bouche d'un enfant une dent d'or. Grand émoi parmi les savants. Les explications se croisent, plus ingénieuses les unes que les autres. . . . On n'avait oublié qu'une chose, c'était de demander à voir la dent. On se serait aperçu que c'était une dent naturelle simplement enveloppée d'une feuille d'or. Fontenelle a voulu dans cette petite histoire enfermer une leçon : il ne la destinait pas au Canada.

“Le grand régal d'esprit pour cette race me paraît être la conférence littéraire, non point celle qui fait partie d'une suite de **cours** approfondissant une même matière, mais celle où un homme éloquent ou spirituel, ou même l'un et l'autre, traite en ses grandes lignes un vaste sujet, impose en une brillante synthèse son avis sur un écrivain que le public connaît un peu et qu'il ne cherchera guère à connaître davantage. La conférence de M. Ferdinand Brunetière sur Bossuet et les cinq conférences de M. René Doumic sur les poètes lyriques au dix-neuvième siècle, données à l'université Laval de Montréal, en 1895 et 1896, sont les sujets de conversation qui reviennent le plus souvent sur le tapis dans les salons Canadiens.”

Et M. Arnould conclut que l'orateur idéal pour le public de Montréal ou de Québec serait un Emile Deschanel ou un Francisque Sarcy. Parmi les professeurs qui sont venus à Montréal, M. Brunetière et M. Doumic sont ceux qui ont le plus de notoriété, et sans doute de valeur si l'on accepte le jugement de l'Académie française. Comme parmi les jeunes filles que M. Arnould rencontrait dans les salons quelques-unes étaient un peu “snobinettes” (s'il me pardonne l'expression) elles n'étaient pas fâchées d'amener dans la conversation le nom de M. Brunetière et celui de M. Doumic. Au reste, il est naturel qu'un discours isolé laisse dans la mémoire un dessin plus net. L'explication que donne M. Arnould, au détriment du sérieux de ses auditeurs, porte à faux, ce me semble. On goûte, dit-il, “non pas un cours approfondissant une même matière, mais la conférence où un homme éloquent traite en ses grandes lignes un vaste sujet”. Mais M. Brunetière, dans la leçon dont

on a fait si souvent tinter les oreilles de M. Arnould, a pris uniquement Bossuet, et dans Bossuet uniquement l'orateur, et dans l'orateur uniquement le lyrique. Cela se trouve donc plus spécial, et partant plus fouillé que la plupart des conférences qui ont été données aux cours de littérature.

De savoir quelles sont les qualités que le Canadien français goûte surtout chez un orateur universitaire cela n'est pas de pure curiosité, mais peut guider à l'occasion. Ce serait se faire illusion de croire qu'une parole facile et sonore peut suffire : ces qualités de surface seraient percées à jour dès la leçon d'ouverture. Si le professeur n'est pas fortement doué au point de vue de l'érudition, de la souplesse à manier les idées, de la netteté et de l'élégance du style, etc., on ne s'explique pas bien qu'il soit détaché de l'Université de France pour venir enseigner la littérature au Canada. Mais après cela il n'y a pas à nier que notre public est très sensible aux qualités physiques. Un monsieur correct, qui vient s'asseoir devant une table au tapis vert, et qui lit méthodiquement sa conférence en faisant sauter les feuilles près du verre d'eau sucrée, ne représente pas pour nous l'orateur idéal et complet. Pour pousser cette petite psychologie un peu, l'habitude, si en faveur dans certains milieux, de préluder à chaque phrase par une légère hésitation, comme pour associer l'auditeur à la conception de la pensée, est une chose qu'on accepte d'assez bonne grâce mais dont on se passe encore plus volontiers. Et sans tâtonner davantage je puis bien dire que l'an dernier un M. Marcel Dubois a ravi tous les suffrages. Il parle debout, il a la compétence professionnelle, il a le style, il a l'esprit, il a le mouvement, il a le geste.... Et quand on nous a appris que l'orateur de nos prédilections est là-bas un professeur estimé de la Sorbonne, cela nous a fait plaisir. Nous nous sommes dit : "Mais, té! nous ne sommes pas si provinciaux que cela!"

Dans la partie de son étude dont je m'occupe ici, ce que M. Arnould a dit de plus juste c'est qu'au Canada on ne travaille pas assez. Cela tient à un ensemble qui ne peut se modifier que lentement. Même en France, de deux villes également importantes au point de vue de la population on dira : l'une est intellectuelle et non pas l'autre, Angers et non pas Roubaix. C'est

qu'il se forme à la longue des foyers de savoir et des écoles de goût qui attirent et provoquent à l'étude. Et puis il y a une loi de sélection. Dans un pays de vieille civilisation, où la technique de toute chose est portée très loin, il devient chaque jour plus difficile d'émerger. Cela fait, dans les diverses professions, une concurrence âpre et pousse à un travail intense. Notre Canada est jeune. Je ne sais s'il y a quelque mollesse à souhaiter que tout de même il ne grandisse pas trop vite; qu'il ait encore une période de formation sérieuse mais douce; qu'il échappe aux rigueurs du "struggle for life" comme Dieu l'a soustrait jusqu'ici au fardeau du militarisme.

(à continuer)

*Hector Filatrault.*

## Trois Arbres Nourriciers

---

L'ARBRE A LAIT. — L'ARBRE A BEURRE. — L'ARBRE A PAIN.

---



N a découvert, dans les profondes solitudes qui avoisinent le Zambèse, un arbre fruitier de premier ordre, que les indigènes appellent *Tabayba*. Cet arbre serait l'analogue du fameux *arbre à lait* que de Humboldt découvrit dans le Vénézuéla, étrange végétal qui produit, comme on sait, un suc abondant et lacté d'une blancheur éblouissante et d'un goût délicieux.

Pour l'indigène, l'*arbre à lait* fournit une boisson aussi salubre que rafraîchissante. Son suc gras et parfumé est une nourriture substantielle ayant les fortifiantes propriétés du lait de nos troupeaux. Pour *traire* cet arbre précieux, il suffit de pratiquer une incision dans son écorce. Aussitôt il verse au voyageur une tasse de lait du bout de ses branches !

De tous les arbres laitiers, le plus remarquable peut-être se trouve dans les forêts de la Guyane anglaise. Les naturels l'appellent *Hya-Hya*, ce qui, d'après Schlenden, veut dire *Doux-Doux*. Doux et onctueux en effet ce lait merveilleux ruisselle de l'arbre béni que l'indien des vastes forêts entoure d'un culte superstitieux.

L'*Hya-Hya* croît d'ordinaire au bord des lacs et des rivières. Sa moëlle et son écorce renferment tant de lait que si on le coupe, les eaux du lac ou de la rivière en sont toutes blanches pendant plus d'une heure. De telle sorte que ce végétal est la merveille botanique de ces contrées : en blanchissant les eaux de son voisinage avec son suc éclatant et parfumé, il semble réaliser ces

fleuves de lait qui coulent en flots harmonieux dans les vers de Virgile. L'*Hya-Hya* est à la fois la vache et la chèvre des forêts de la Guyane!

Ne dirait-on pas que les rameaux de cet arbre se perdent dans la fable et que ses racines touchent aux prodiges de la Bible? Un pauvre nègre n'a qu'à pratiquer une incision pour faire jaillir des cascades de lait et, comme la nature ne saurait falsifier ce qu'elle donne, ce lait est toujours pur.

Avec le *Tabayba* d'Afrique on pourrait à la rigueur se passer de troupeaux et de bergers. C'est comme une laiterie végétale! Quant à l'*Hya-Hya* de la Guyane, ce n'est plus une plante, c'est une mamelle!

\* \* \*

Dans les vallées du Haut-Niger, il y a mieux encore, ce sont des bois entiers de *Carités* ou *arbres à beurre*. L'arbre a des ressemblances curieuses avec notre chêne. Il est la providence de ces contrées. Son fruit, ou pour mieux dire, le beurre du *Carité*, rappelle l'intérieur d'un marron. La chair en est blanche et compacte, d'une saveur très agréable.

Les femmes et les enfants du pays s'en vont journellement dans la forêt ramasser dans de grandes corbeilles les fruits savoureux que le vent a fait tomber. Quand ces sortes de noix ont été soigneusement séchées au four, on brise les coques et l'on écrase, on pile, on pétrit la chair de manière à en former une pâte homogène. Puis on met cette pâte dans une jarre remplie d'eau froide et on bat vivement la partie solide qui monte à la surface. Enfin on retire ce *beurre* et on le bat à nouveau pour le tasser et le rendre compact. Les petits nègres auront des tartines à bouche que veux-tu!

Très dur à la fusion—précieux mérite dans ces régions torrides—ce beurre étrange sert pour la cuisine, l'alimentation des lampes, la confection des savons et la toilette des jeunes négresses, qui lustrent leur chevelure crépue de sa pâte onctueuse et brillante.

On estime que ce produit végétal pourrait être employé sur une grande échelle dans tous les pays d'Europe; il serait également facile d'en fabriquer, dit-on, non-seulement des savons mais encore des bougies?

Toujours est-il qu'il existe sur les deux rives du Niger de vastes forêts de *Carités* qui attendent une exploitation facile et riche en promesses.

En ce temps de margarine, le *Carité* ne mérite-t-il pas que l'on s'occupe de lui, surtout si l'on songe que, dans sa coquille à beurre, se trouvent, par-dessus le marché, une bougie et un savon?

\* \* \*

Enfin, voici l'*Arbre à pain*! Dans les forêts immenses de l'Australie on a trouvé, on pourrait dire, tout un verger d'*Arbres à pain*. C'est un végétal curieux que l'on ne rencontrait jusqu'à présent que dans les îles de l'Océanie, comme les Mariannes et les Philippines.

L'*Arbre à pain* est le grand panetier des forêts tropicales, comme le palmier du voyageur en est le grand échanson. L'un donne à manger, l'autre donne à boire. Porteur de pain et porteur d'eau, ce sont deux arbres bénis. Par son feuillage d'un beau vert, il ressemble à notre pommier. On voit par là que ce n'est pas le premier venu dans la forêt. Son fruit est rond et enfermé dans une écorce épaisse. Cette écorce est d'un jaune éclatant. On dirait un fruit d'or! Bien mieux, au dire de l'insulaire, c'est la *pomme de vie*.

Ce fruit aussi précieux que charmant, on le fait cuire sous la cendre, comme un marron du Périgord. Bientôt l'écorce tombe et il reste une croute mince qui recouvre une substance aux senteurs appétissantes, tendre et blanche comme la mie de notre pain.

Ce pain-là ne se mendie pas, il se donne; il ne se pèse pas, il se prodigue; il n'est pas besoin de le gagner à la sueur de son front, on le cueille librement aux branches hospitalières et charitables. C'est le pain de la nature qui s'offre à tout venant et tombe dans la main.

A lui seul, cet arbre est tout: semeur, moissonneur, vanneur, meunier, boulanger! Tous les travaux des champs, des granges et du moulin s'accomplissent sous son écorce féconde! Le client qui se présente d'aventure est sûr d'avoir son poids. Le *pain*

est toujours frais, toujours bon. C'est la nature qui, elle-même, met la main à la pâte.

L'*Arbre à pain* est sans doute un honnête et parfait boulanger qui rend les plus grands services aux tribus innombrables qu'il nourrit et qui, pour dîner, n'ont qu'à courber ses branches semées de bouchées de pain. N'empêche pourtant que cet arbre est petit à côté de notre blé aux épis d'or qui donne le beau froment, le pain sacré, et qui résume les efforts et les espérances, le travail et la vie de l'homme des champs, et aussi de l'homme des villes, c'est-à-dire de l'homme tout court.

*Luc Dupuis.*

Village-des-Aulnaies.



## A Travers les Faits et les Œuvres

A la Chambre des Communes.—La politique navale.—L'Amirauté et lord Beresford.—Un ambassadeur anglais au Vatican.—Le discours d'avènement de M. Briand.—Un homme de réalisation.—Oppresseur et fourbe.—Le manque d'union des catholiques.—Les nouvelles directions du Pape.—Léon XIII et Pie X.—Différence de situation.—L'union sur le terrain de la défense religieuse et sociale.—Une étude de M. François Vuillot.—Le tsar en France et en Angleterre.—La mort du P. Tyrrell.—La crise espagnole.—Au Canada.

Nous avons mentionné dans notre dernière chronique que le gouvernement anglais avait décidé la construction des quatre *Dreadnoughts* additionnels dont il avait été si souvent question dans les débats parlementaires et dans la presse. Voici d'après une correspondance de Londres les considérations développées par le ministre de la marine, M. MacKenna, et les motifs qui ont déterminé l'action du cabinet. Après avoir examiné la situation en ce qui concerne les programmes des pays étrangers, le gouvernement a conclu qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir que les quatre navires supplémentaires du modèle *Dreadnought* soient achevés dès le mois de mars 1912. Il suffira de les mettre en chantier au mois d'avril prochain. Etant donnés les programmes des pays étrangers, le gouvernement anglais ne pouvait guère prendre une autre décision.

Deux pays, l'Italie et l'Autriche, ont décidé de faire construire quatre gros navires du dernier modèle. En Italie, l'un de ces navires est déjà mis en chantier.

Quant à l'Autriche, les déclarations et les actes du gouvernement autrichien permettent de conclure que le programme de quatre gros cuirassés ne manquera pas d'être mis à exécution.

"Il est manifeste, a dit le ministre, qu'aucun pays ne saurait prendre immédiatement le parti de limiter ses armements. Pendant trois années successives, le gouvernement anglais a fait tous ses efforts pour faire ressortir la futilité de cette course.

aux armements, et les avantages que comporterait la limitation des programmes de construction navale, mais sans succès. Si l'Angleterre continuait, à partir d'une date prescrite, de mettre en chantier moins de gros navires cuirassés, ou le même nombre de ces navires qu'une puissance étrangère quelconque, il est manifeste qu'au bout de dix ou quinze ans, à partir de cette date, notre supériorité en mer aurait disparu."

Tout ce qui concerne la marine continue toujours à provoquer le plus ardent intérêt de la nation anglaise. C'est ainsi que le rapport récemment soumis du Comité de défense impériale a été longuement commenté dans les journaux. On se rappelle que ce comité avait été chargé d'étudier les questions soulevées par l'amiral lord Charles Beresford. Celui-ci s'était plaint que les navires de la flotte métropolitaine fussent dispersés, et, par suite, à la merci d'une attaque soudaine par des forces supérieures. L'Amirauté répond que les flottes des nations étrangères sont exposées au même danger.

Lord Charles Beresford disait que la flotte de la Manche n'était pas maintenue, au point de vue du nombre, dans une situation qui lui permît de lutter contre une flotte étrangère. L'Amirauté montre, en s'appuyant sur des chiffres, que la flotte commandée par lord Charles Beresford a toujours été de beaucoup supérieure à celle de n'importe quelle autre nation et que, de plus, elle avait une réserve formidable. Le comité déclare que la flotte métropolitaine est prête à faire face à toutes les éventualités.

Quant aux propositions de lord Charles Beresford, tendant à la constitution d'une flotte homogène, elles sont rendues inutilisables par suite de la répartition des unités, adoptée depuis mars 1908, avec cette différence cependant que la flotte de l'Atlantique reste détachable sous un commandement séparé, de manière à pouvoir se porter ailleurs sans que la flotte métropolitaine soit désorganisée. De plus, l'Amirauté établit en ce moment un état-major naval chargé des questions de stratégie.

Le Comité termine en disant que les dispositions sont prises par l'Amirauté de telle manière que le pays soit à l'abri de tout danger; mais ces dispositions sont gravement entravées par le manque de cordialité dans les relations entre l'Amirauté et le

comandant en chef. Le Comité estime que l'état-major naval en formation rendra les plus grands services.

Passant à un autre ordre d'idées, nous tenons à signaler une nouvelle parlementaire spécialement intéressante pour les catholiques. Les journaux de Londres ont annoncé qu'à la prochaine session lord Curzon de Kedleston, l'ancien vice-roi des Indes, allait présenter, de concert avec plusieurs membres de la Chambre des lords, un bill ayant pour objet d'assurer la représentation diplomatique de l'empire britannique auprès du Saint-Père par un ministre ou un ambassadeur extraordinaire. Parmi les promoteurs de cette mesure on mentionne l'évêque anglican d'Exeter. Ce serait au vice-roi d'Irlande que le soin incomberait de désigner cet envoyé, et l'on aurait déjà songé, pour remplir cette importante fonction, à Sir Thomas Grattan Esmonde, député de Wexford aux Communes. Dans l'exposé des motifs de son projet, lord Curzon affirmerait que l'empire britannique n'a pas moins d'intérêt que l'Allemagne protestante et la Russie schismatique à entretenir des relations régulières avec le Saint-Siège, qui non seulement exerce dans le monde une immense influence religieuse, mais qui a toujours été considéré comme une grande puissance morale et sociale. Si ce projet était adopté, quelle leçon recevrait encore le gouvernement de la France, qui a si stupidement rompu avec ses glorieuses traditions séculaires.

*L'Univers* publie à ce sujet les commentaires suivants :

"Au moment surtout où les doctrines collectivistes de Karl Marx commencent à pénétrer les masses prolétariennes, en grande partie catholiques, de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, il y aurait intérêt pour le Gouvernement à chercher un appui et un contrepoids près de ce grand pouvoir modérateur.

"Ce que l'on n'avoue pas, peut-être, c'est qu'au surplus, au moment où la France, grâce à l'anticléricalisme imbécile de ses gouvernants, est en train de compromettre à tout jamais sa grande situation en Orient, au Canada, dans toutes ses possessions et les régions lointaines sur lesquelles elle faisait rayonner son influence, l'Angleterre ne serait pas fâchée de recueillir, quoique protestante, aux yeux des catholiques, ce glorieux héritage. C'est que ces véritables hommes de gouvernement savent mettre avant toutes choses le bien et la grandeur de leur pays."

Nous souhaitons de tout coeur que la nouvelle soit bien fondée, que lord Curzon présente son bill, et que le projet soit adopté par le parlement britannique.

\* \* \*

Il y a un mois nous annoncions l'avènement au pouvoir de M. Briand, successeur de M. Clemenceau, cet incorrigible démolisseur qui, après avoir tombé tant de ministères présidés par des adversaires ou des rivaux, n'a pu se retenir de tomber celui-là même dont il était le chef omnipotent. Les journaux français nous ont apporté, depuis, le compte rendu détaillé de la séance où le premier-ministre a pris contact avec la majorité blocarde. Nous avons lu attentivement son discours et nous y avons retrouvé toute l'habileté ondoyante et perfide que nous avons souvent signalée à cette place. Avec une bonhomie savante, M. Briand a paru livrer sa pensée et ouvrir son coeur à la Chambre, où ses déclarations étaient attendues avec des sentiments mélangés et confus. Il s'est d'abord fait modeste; et, tout en laissant comprendre qu'il avait pu rêver pour plus tard un agrandissement de sa personnalité politique, il a affirmé que son élévation soudaine lui paraissait trop onéreuse et trop prompte.

"Je vous dirai d'abord, a-t-il déclaré, au risque de faire flotter quelques sourires sur certains visages, qui accueillent toujours ainsi des déclarations de ce genre, que je n'ai pas accepté la haute mission que M. le Président de la République m'a confiée, sans une profonde émotion et même avec une réelle angoisse.

"Je la trouvais prématurée et, parce que je sentais profondément la grandeur, la noblesse, la hauteur de ce rôle, je me suis demandé, tourné vers mon passé et vers toute ma vie, si j'en étais vraiment digne et aussi si j'avais le droit de l'assumer pour le bien de mon pays. (Applaudissements.)

"J'ai fait tous mes efforts pour m'y soustraire, puis, le moment venu, je me suis décidé à assumer cette responsabilité. Mais je serais un homme bien misérable si j'avais considéré cette haute fonction comme une conquête d'amour-propre, comme un devoir facile à remplir, et si je n'en avais aperçu que le côté vain et prestigieux. En moi s'est fait, je ne dirai pas un

autre homme mais un homme adapté à sa fonction. (Applaudissements.)”

Puis il s'est défini lui-même avec une manifeste complaisance. Le passage où il a voulu formuler sa mentalité mérite d'être mis en vedette :

“Certes, a-t-il dit, ma pensée est audacieuse, je n'ai pas peur des mots et c'est peut-être parce que je suis un républicain conscient que les idées ne m'effrayent pas, car je vois dans la République le germe de tous les progrès.

“Mais si vous m'avez étudié dans mes efforts, vous avez pu savoir que chez moi les idées se présentent surtout dans ce qu'elles ont de possible et de réalisable. Je suis un homme de réalisation, et c'est dans ce sens que ma vie est orientée, c'est dans ce sens aussi que j'ai travaillé avec la majorité républicaine comme député, c'est dans ces conditions encore que j'ai tenu mon rôle à l'instruction publique et à la justice.”

“Je suis un homme de réalisation” : voilà comment M. Briand veut être considéré. Jusqu'ici sa grande réalisation a été la loi de séparation, tortueuse et spoliatrice. Dans l'élaboration et la discussion de cette loi, il a donné sa mesure, et il s'est révélé. Modéré dans la forme et le langage, il a fait des dupes même parmi les victimes pour lesquelles il préparait avec une dextérité cruelle les lacets législatifs destinés à les étrangler. Et dans son discours d'avènement il a continué à jouer son rôle. Lui, un violent, un ennemi de la justice et du droit ! Comme vous le connaissez peu. Écoutez-le plutôt :

“Je ne suis pas pour la persécution. (Très bien ! très bien !) Je suis un homme épris de la liberté. J'en ai eu besoin à certains moments de ma vie et j'aurais été vraiment attristé qu'on me la refusât. Je n'ai nulle intention de la refuser aujourd'hui aux citoyens de mon pays, et je crois qu'un gouvernement doit donner la liberté à tous ceux qui respectent la légalité. A mon avis, le Gouvernement doit agir, vis-à-vis des manifestations de la pensée, avec une grande tolérance.

“J'estime que c'est là un honneur pour le parti républicain. Après les batailles violentes, haineuses même auxquelles nous avons assisté, ayant eu à régler le sort des croyances, je suis certain que nous avons eu raison de donner aux consciences une

large part de liberté. C'est dans cet esprit que je vous ai proposé de faire la séparation et que vous m'avez approuvé. Je vous demande la permission de persister dans cette attitude. S'il m'en vient des compliments d'un certain côté de cette Chambre, n'en soyez pas émus. Donner la liberté la plus large à ses adversaires, c'est montrer la solidité d'un gouvernement. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à droite.)

"Cela n'empêche pas le Gouvernement de proposer des mesures qui auront pour effet de consolider l'oeuvre de laïcité. Nous ne permettrons aucun empiètement. (Applaudissements à gauche.) Ici nous n'avons plus à donner la liberté; nous avons à faire une oeuvre de défense républicaine et nous serons sans faiblesse. (Très bien! très bien! à gauche.)"

Tout Briand est là! Il proclame éperdument son amour de la liberté, et il ligotte l'Eglise. Il pose au respect des croyances, et ce sectaire hypocrite les opprime avec une douce persévérance en accablant de textes restrictifs et prohibitifs le culte par lequel elles se manifestent. Il veut faire croire à son esprit de tolérance, et il montre immédiatement son penchant pour l'oppression sournoise en annonçant des mesures pour "consolider l'oeuvre de laïcité", et en affirmant qu'il ne permettra "aucun empiètement", ce qui signifie de nouvelles entraves pour l'enseignement et la charité catholiques.

C'est après ce discours de M. Briand que l'ordre du jour qui suit a été adopté: "La Chambre confiante dans le gouvernement, certaine qu'il sera le fidèle interprète de la majorité républicaine, approuvant ses déclarations et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour." Muni de ce blanc-seing, M. Briand a lu le décret de prorogation, et il en a maintenant jusqu'au mois d'octobre pour mûrir ses projets.

En attendant, nos frères, les catholiques de France, peuvent se préparer à de nouvelles entreprises contre leur liberté et leurs oeuvres. Ah! s'ils pouvaient au moins opposer à leurs adversaires un front uni. Il faut bien le reconnaître, dans le passé il s'est produit dans leurs rangs trop de divergences. Leurs efforts et leurs dévouements ont souvent manqué de cohésion. Fréquemment l'hostilité de groupe à groupe s'est manifestée chez eux. Et même lorsque le Pape leur donnait un mot

d'ordre de ralliement pour la défense des intérêts catholiques, dans l'ordre politique, sa parole n'était pas écoutée de tous. Les directions de Léon XIII, on se le rappelle, provoquèrent bien des discussions et des résistances opiniâtres. Pourtant il demandait simplement aux catholiques de France de se placer, sans renoncer à leurs préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, sur le terrain constitutionnel, d'accepter la république comme un fait, et de concentrer leur énergie sur l'amélioration du gouvernement et de la législation, afin de donner au régime existant une orientation plus satisfaisante. Les instances réitérées de Léon XIII n'eurent pas le succès que ce grand Pape espérait. Les événements se précipitèrent. La politique anticatholique s'accrut de plus en plus. Et enfin, le Bloc réussit à consommer la rupture avec Rome, à faire brutalement et arbitrairement la séparation, à détruire le concordat par lequel un grand homme avait renoué les liens séculaires qui unissaient la France au Saint-Siège. En présence de cette situation nouvelle et des périls qu'elle fait courir à l'Eglise de France, le Pape actuel a cru devoir donner lui aussi une direction aux catholiques. A plusieurs reprises, et spécialement durant les fêtes de Jeanne d'Arc à Rome, il a recommandé aux catholiques français, non plus l'union sur le terrain politique, mais l'union sur le terrain religieux et social, sous la direction de leurs évêques. La pensée du Saint-Père a été interprétée subséquemment par plusieurs voix autorisées. Mgr de Montauban entre autres, parlant dans sa cathédrale, et "répondant de sa parole devant son diocèse, devant la France, devant le Pape", faisait il y a trois mois, les déclarations suivantes :

"Quoi qu'on en dise, quoi qu'on écrive, quelque commentaire souvent peu doctrinal que l'on fasse de certaines encycliques et lettres pontificales, la volonté expresse du Souverain Pontife est que l'union des catholiques français se fasse, non point sur un terrain politique et sous un drapeau de droite ou de gauche, mais sur le terrain de la défense religieuse et sous le drapeau de Dieu. *Uniantur sub uno vexillo Christi Jesu* (qu'ils s'unissent sous l'unique drapeau de Jésus-Christ)." — Monseigneur a ajouté : "D'après une déclaration qui m'a été faite à Rome même, par un haut personnage dont la parole ne saurait être discutée, le Pape

se fatigue à renouveler, depuis un an au moins, la claire expression de sa volonté souveraine. Il n'y a donc pas d'hésitation possible. La très sage volonté du Souverain Pontife sera désormais finalement acceptée par tous ceux qui aiment encore l'Eglise et la France."

M. Keller, président de la société d'éducation et d'enseignement, ayant prononcé un discours où il faisait entendre la même note, reçut de Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Pape, une lettre où se lisaient ces lignes :

"Vos paroles, en effet, répondent complètement aux pensées et aux désirs du Souverain Pontife, qui est heureux de leur donner sa pleine et entière approbation. Rien ne lui paraît plus opportun et plus pratique que d'appeler tous les gens de bien à s'unir sur le terrain nettement catholique et religieux, conformément aux directions pontificales."

De son côté, M. Piou, l'éminent président de l'Action libérale populaire, a soutenu que les directions de Léon XIII étaient toujours en vigueur. Et il a cité des textes officiels de Pie X qui ne sont pas susceptibles d'une autre interprétation. Mais, comme l'a fait alors observer *l'Univers*, ces deux ordres d'affirmations ne se contredisent point. Seulement il y a deux questions, la question de droit et la question de fait. En droit l'Eglise a toujours refusé de proscrire aucune forme de gouvernement politique. Elle a toujours respecté les pouvoirs établis; elle n'a jamais recommandé de politique anticonstitutionnelle. "Les catholiques de France avaient oublié ce principe; Léon XIII l'a remis en lumière, Pie X ne l'a pas remis sous le boisseau". Mais, en fait, un grand nombre de catholiques français se sont persévéramment refusés à placer leur action politique sur le terrain constitutionnel. Léon XIII avait cru pouvoir les y amener. Il a été déçu. Pie X, constatant la situation de fait, après une expérience d'environ vingt ans, ne peut plus fermer les yeux sur l'insuccès du ralliement. "Il ne peut plus compter, dit *l'Univers*, que l'union de tous les catholiques français se réalisera prochainement sur le terrain politique." Ce fait, remarquez-le, ne modifie ni n'atténue en rien les principes appliqués par Léon XIII. Il pose seulement une question nouvelle.

"Devant l'impossibilité de réunir les catholiques français sur



le terrain politique, faut-il donc ajourner indéfiniment cette union si nécessaire?

“Nullement! Mais il faut s’efforcer de la conclure, avant tout, sur un autre terrain. Et quel autre terrain, sinon le plus propice à l’union, par le but qu’on y poursuit, par le drapeau qu’on y déploie, par les chefs qu’on y reconnaît: le terrain de la défense religieuse et de la conquête populaire!

“C’est pourquoi Pie X convie instamment tous les catholiques de France à se grouper, autour de l’épiscopat, sur ce terrain d’union militante et sociale.”

M. François Veillot a récemment développé ces idées dans deux articles de *l’Univers*. Il a démontré que les principes qui avaient inspiré les instructions de Léon XIII n’ont pas changé, mais que seules ont changé les circonstances de fait, les circonstances qui imposaient un caractère impératif à leur application rigoureuse. Il a indiqué la nature réelle des directions nouvelles de Pie X, appelant les catholiques de France, à quelque parti qu’ils adhèrent, à se placer en-dehors et au-dessus de leurs opinions politiques pour s’unir étroitement, afin de défendre et de propager la religion assaillie et méconnue. Il a esquissé ensuite ce que pourrait être le programme et l’organisation de cette union catholique. Enfin, jetant un coup d’oeil sur la question électorale, il a donné un avis motivé sur ce que devrait être, suivant lui, l’attitude des différentes lignes et associations politiques catholiques, aux prochaines élections. “Il me semble, a-t-il écrit, qu’on devrait décider :

“1° Que tous les députés sortants, qui ont voté persévéramment contre les mesures sectaires, soient soutenus, quelle que soit leur nuance, par toutes les ligues d’opposition catholique ou libérale;

“2° Que tous les candidats qui se sont montrés sincèrement favorables à la liberté religieuse, par une campagne antérieure, soient pris en particulière considération;

“3° Que les ligues d’opposition s’efforcent de résoudre, au moyen d’arbitrages préventifs, les conflits de candidatures où leurs membres se trouveraient engagés;

“4° Que, tout au moins, ces ligues imposent à leurs candidats la promesse de se désister, au second tour, pour le candidat antisectaire le plus favorisé;

“5° Que ces ligues, enfin, par des proclamations parallèles, exhortent les catholiques à soutenir loyalement, quand ils n’auront point de candidats à leur goût, le candidat le plus hostile aux anticléricaux.”

Cette étude de M. François Veillot a été mise en brochure et tirée à un grand nombre d’exemplaires pour des fins de propagande.

Espérons que les efforts du Saint-Père ne seront pas infructueux, et que l’union des catholiques de France, réalisée sur le terrain de la défense religieuse et sociale, donnera tous les heureux résultats que le Pape souhaite si ardemment.

\* \* \*

Parmi les événements notables des dernières semaines nous ne saurions passer sous silence les stations faites en France et en Angleterre par le tsar, au cours de sa croisière dans la Manche. Nicolas II a rencontré le président Fallières à Cherbourg. Il y a eu échange de visites à bord du yacht impérial le *Standart* et du cuirassé le *Vérité*. Au banquet qui a eu lieu sur ce dernier navire en l’honneur de l’empereur et de l’impératrice de Russie, le président a porté un toast où l’on remarquait ces mots : “Votre présence dans le port de Cherbourg appose à l’alliance qui unit nos deux gouvernements et nos deux nations, et qui est justement considérée comme une garantie de paix dans le monde, une consécration qui permet d’attendre d’elle dans l’avenir des effets non moins heureux que ceux qu’elle a produit dans le passé.” Le tsar a répondu : “Je demeure comme vous, Monsieur le Président, fermement convaincu que l’alliance entre nos deux pays constitue une précieuse garantie pour la paix générale et que les liens étroits d’amitié entre la France et la Russie continueront, à l’avenir comme par le passé, à faire ressentir leurs bienfaits effets. Si, au camp de Béthémé, il m’a été donné d’admirer l’armée française, j’éprouve, aujourd’hui une joie réelle de pouvoir rendre hommage à la superbe flotte dont la revue à laquelle je viens d’assister m’a vivement impressionné.”

De Cherbourg, le tsar s’est rendu à Spithead sur la côte anglaise, où il a été reçu par le roi Edouard VII accompagné de

la reine Alexandra. Une grande revue navale a eu lieu. L'amirauté britannique avait réuni pour l'occasion une superbe flotte comprenant quelques-unes des plus formidables unités de combat que possède actuellement l'Angleterre. Le spectacle était merveilleux, et ce déploiement de forces maritimes réellement de nature à inspirer confiance et admiration aux plus pessimistes. On a beaucoup remarqué les paroles suivantes d'Edouard VII dans le toast porté par lui au grand dîner qui a suivi la revue, à bord du yacht *Victoria et Albert* :

“Je suis heureux, sire, que vous ayez eu l'occasion de voir la plus puissante, la plus grande flotte qui peut-être ait jamais été rassemblée, et je suis convaincu que Votre Majesté ne regardera jamais ces navires comme des symboles de guerre, mais au contraire comme une protection de nos côtes et de notre commerce et surtout des intérêts de la paix.”

Les mots “la plus puissante, la plus grande flotte qui peut-être ait jamais été rassemblée” ont été particulièrement commentés par la presse et dans les milieux diplomatiques. Il semble que le roi Edouard VII ait voulu bien faire comprendre que la puissance maritime de l'Angleterre est supérieure à celle de toute autre nation. Nicolas II a exprimé chaleureusement son admiration. “La magnifique revue à laquelle j'ai assisté aujourd'hui, a-t-il dit, témoigne hautement de la grandeur de l'Angleterre. La superbe vue de la Home Fleet et de la flotte de l'Atlantique m'a profondément impressionné!... Puisse l'accueil amical fait par Votre Majesté, par la reine et par votre peuple aux membres de la Douma, et l'hiver dernier à mon escadre, être le gage de relations cordiales croissantes, basées sur des intérêts communs et sur une estime mutuelle entre nos deux pays.” Ces entrevues de Cherbourg et de Spithead ont été une nouvelle et brillante manifestation de la triple entente anglo-franco-russe.

\* \* \*

Les journaux ont mentionné dernièrement la mort de l'ex-père Tyrrell, émule anglais du trop fameux Loisy, l'un des coryphées du modernisme réprouvé par le Souverain Pontife.

Condamné comme tous ses frères d'hérésie, par l'encyclique *Pascendi*, il avait persisté dans ses doctrines pernicieuses et n'avait pas voulu désavouer les thèses déclarées dignes de censure par le chef infaillible de l'Eglise. Cependant il continuait à se dire catholique et à déclarer qu'il restait dans l'Eglise, tout en demeurant attaché à ses erreurs. Il est décédé le 15 juillet à Storrington, dans le diocèse de Southwark, chez Mlle Maud Petre, une propagandiste moderniste, assisté à son lit de mort par elle et le baron Von Hügel, un chef bien connu du modernisme. Les circonstances de sa mort et de ses obsèques ont créé une pénible impression dans les milieux catholiques. Il avait perdu bientôt presque entièrement l'usage de la parole. Mlle Petre et le baron firent venir un prêtre à qui ils affirmèrent que l'abbé Tyrrell souhaitait recevoir tous les rites de l'Eglise; qu'il était profondément repentant de tous les péchés et excès dont il se serait rendu coupable tant dans des controverses que dans les autres matières; mais qu'il ne voudrait pas recevoir les sacrements "au prix d'une rétractation au sujet de ce qu'il avait dit ou écrit en toute sincérité, et qu'il considérerait en toute tranquillité d'âme comme la vérité". Le prêtre eut ensuite, paraît-il, une entrevue avec le malade, qui, suivant Mlle Petre, se confessa et reçut une absolution conditionnelle. Le 12 juillet le malade empirant subitement, il fit demander le prier du couvent des Prémontrés de Notre-Dame d'Angleterre, à Storrington, pour administrer l'Extrême-Onction au malade. Le Père s'y rendit et administra ce sacrement à l'abbé Tyrrell, qui ne pouvait ni parler, ni faire aucun signe. Le 13, arriva un ami du malade, l'abbé Henri Brémond, qui eut, suivant Mlle Petre, l'occasion de lui parler dans un moment de pleine connaissance, accepta sa confession exprimée par signe, et lui donna une dernière absolution. Il l'assista jusqu'à son dernier moment. Devant cet ensemble de circonstances douteuses, et en l'absence d'une rétractation des erreurs soutenues avec opiniâtreté par l'abbé Tyrrell, l'évêque de Southwark a refusé d'accorder au défunt des funérailles ecclésiastiques.

Le lendemain de la mort de l'abbé Tyrrell, Mlle Petre publiait dans le *Times* une lettre dans laquelle elle s'efforçait de montrer que le défunt était mort en bon catholique mais en persé-

véral dans ses doctrines condamnées. Là-dessus l'excellente publication la *Corrispondenza romana* fait les commentaires suivants :

“On ne peut sérieusement dissimuler la tentative de faire passer Tyrrell comme mort en catholique, sans rétracter ses erreurs. Accepter les “rites” de l'Eglise, confesser ses “péchés”, mais ne pas rétracter ses “erreurs” condamnées par le Souverain Pontife, cela peut paraître un acte catholique aux Saints-Pères et aux Saintes-Mères du cénacle moderniste-tyrrelliste, mais tous ceux qui connaissent le petit catéchisme catholique savent que cela est un geste moderniste, c'est-à-dire rien moins que catholique. Le petit catéchisme nous dit que le confesseur ne pouvait donner l'absolution à l'abbé Tyrrell, coupable d'erreurs théologiques, si celui-ci ne les avait pas rétractées, toutes et chacune, et s'il n'avait pas autorisé le confesseur à rendre publique cette rétractation.

“On affirme que l'abbé Brémond a donné l'absolution à l'abbé Tyrrell après sa confession : si cela était exact, nous en serions heureux, parce que cela nous autoriserait à attendre de l'abbé Brémond la déclaration solennelle de la rétractation pleine et entière du mourant. Si, au contraire, il n'y avait rien de cela, on devrait constater la tentative d'une comédie sacrilège qui nous répugne et que nous ne voulons pas croire, malgré la lettre bien tendancieuse publiée dans le *Times*.”

L'abbé Brémond, ainsi mis indirectement en demeure de s'expliquer, s'est répandu en reproches contre la presse catholique, mais en admettant le fait que l'abbé Tyrrell n'a rien rétracté. Il écrit au *Bulletin de la semaine* :

“Le P. Tyrrell mourant n'a pas désavoué ses écrits. Tel est le fait très certain que tout le monde s'accorde à enregistrer. Pour un honnête homme, ce fait ne saurait s'expliquer que de deux manières : ou bien le malade en pleine conscience et maître de sa parole aurait refusé jusqu'au bout de reconnaître qu'il s'était trompé ; ou bien, frappé par une attaque foudroyante, il n'aurait eu ni le temps, ni la force, ni le moyen de manifester sa pensée suprême. C'est à une troisième hypothèse que certains catholiques ont préféré se rallier. D'après eux, l'entourage du P. Tyrrell n'a pas su l'amener à se rétracter, ou n'a pas

voulu qu'il se rétractât. Ce disant, je ne leur attribue rien qu'ils n'affirment ou ne sous-entendent. Quand on annonce, longtemps avant la décision de l'évêque au sujet des funérailles, mon excommunication prochaine, quand on reproche aux amis du P. Tyrrell de n'avoir ouvert la porte de sa chambre qu'à des prêtres modernistes, quand on condamne bien haut ma propre attitude, ou bien on ne veut rien dire ou bien on donne à entendre qu'il s'est déroulé auprès du P. Tyrrell agonisant quelque mystère d'iniquité, et que, par exemple, nous nous sommes relayés autour de ce lit de mort pour arrêter au passage une retractation qui ne demandait qu'à sortir."

M. Brémond termine en disant qu'il remet sa cause à son évêque et à Mgr l'archevêque de Paris. Tout cela est bien douloureux. Nul ne peut dire ce qui s'est passé entre le malheureux P. Tyrrell et Dieu au moment suprême. Mais quant aux apparences extérieures, on ne peut s'empêcher de trouver navrante cette mort d'un prêtre fauteur persévérant de doctrines hérétiques.

\* \* \*

Nous ne pouvons que mentionner à la hâte les événements graves dont l'Espagne a été le théâtre. Ses troupes ayant subi un échec dans une rencontre avec des bandes marocaines, près de Mélila, le gouvernement a dû mobiliser d'importants renforts. Avec cette mobilisation a coïncidé un mouvement d'insurrection très sérieux à Barcelone. Pendant quelques jours la ville a semblé sous la domination sanglante des anarchistes. On a saccagé des palais, brûlé des églises et des couvents, massacré des prêtres et des religieuses. Le gouvernement a montré beaucoup d'énergie et a réussi à réprimer ce soulèvement révolutionnaire. En même temps il a expédié de nouvelles troupes au Maroc. Et il espère être en mesure d'infliger bientôt une éclatante répression aux tribus marocaines.

\* \* \*

Le mois prochain, s'ouvrira à Québec le premier concile plé-

nier du Canada. Ce sera un grand et mémorable événement religieux, dont nous aurons occasion de parler à nos lecteurs.

La politique chôme toujours. On annonce que la session fédérale s'ouvrira en novembre.

*Thomas Chapais.*

Saint-Denis, 31 août 1909.